

ARMÉES D'AUJOURD'HUI

DOSSIER LE RENSEIGNEMENT EN OPERATION



ARMÉES[♦] D'AUJOURD'HUI

FORCES EN ACTION

- 10** Guerre des mines
- 16** Fret maritime
Le ballet du 519^e GTM
- 20** Portrait
- 22** Portfolio
- 24** Les opérations en bref

MODERNISATION

- 26** Louvois : le plan d'action ministériel
- 27** Participez au débat pour l'élaboration du Livre blanc

FOCUS DÉFENSE

- 28** Qualifier pour servir en PC de force
- 32** Commissions parlementaires : une contribution significative au Livre blanc
- 36** La frégate multimissions
- 38** Interview du général Pinaud, directeur central de la Simmad
- 42** Repères

DÉTOURS CULTURE

- 60** Les petits mouchoirs

PERSPECTIVES

- 64** Histoire

KIOSQUE

- 66** Sélection



4

FORCES EN ACTION

Tigre 2 : Forces spéciales en Corse

Cet exercice franco-saoudien a rassemblé du 1^{er} au 18 octobre 600 membres des forces spéciales des deux pays. Les entraînements se sont enchaînés non-stop sur terre, sur mer et dans les airs.



34

FOCUS DÉFENSE

Secret défense mode d'emploi

Chaque année, des milliers de documents sont classés secret défense dans les ministères. Éclairage sur ces données sensibles qui deviennent confidentielles.



44

DOSSIER

Le renseignement en opération

La fonction renseignement assure une veille stratégique permanente et appuie la planification ainsi que la conduite de l'engagement des forces. Armées d'aujourd'hui lève une partie du voile...



ARMÉES D'AUJOURD'HUI. Directeur de la publication : Philippe Germain. Directeur de la rédaction : colonel (terre) Alban des Courtils. Chef du bureau de la rédaction : lieutenant-colonel (air) Guss Cunat. Rédacteur en chef : lieutenant-colonel (terre) Philippe Dupas. Rédacteur en chef adjoint : capitaine (terre) Xave Gaspard (01 44 42 48 01). Conception graphique : Olivier Spadaccini. Secrétaire générale de rédaction : Sybille Prenel. Secrétariat de rédaction : Juliette Démoutiez, Yves Le Guludec. Chef des reportages : adjudant (air) Lionel Gioda (53 52). Rédaction : Carine Bobbera (48 07), capitaine (terre) Flora Cantin (33 18), enseigne de vaisseau Grégoire Chaumeil (40 04), Paul Hessenbruch (55 05), Éléonore Krempff (44 35), Nelly Moussu (46 29), capitaine (air) Laetitia Périé (45 83). Prestations extérieures : Hervé Drévilon, Jean-Claude Jaeger. Service photo : CC1 (terre) Jean-Jacques Chatard (46 98). Service icono : Christophe Deyres (48 35), Carole Vennin (45 09). Chef de fabrication : Thierry Lepesch : 01 44 42 32 42. Photographie : Open Graphic Media. Impression : Imaye Graphic. Routage : CRP Commission paritaire n° 0211 B 05686. Dépôt légal : février 2003. Dicod – École militaire – 1, place Joffre – 75007 Paris. N° ISSN : 0338 - 3520. Abonnement payant (ECPAD) : 01 49 60 52 44. routage-abonnement@ecpad.fr. Diffusion - abonnement gratuit : sergent-chef (air) Céline Butaud : 01 44 42 40 07. celine.butaud@dicod.defense.gouv.fr; Contact publicité (ECPAD) : Christelle Touzet : 01 49 60 58 56/regie-publicitaire@ecpad.fr. Couverture : Observation/ECPAD

FORCES EN ACTION

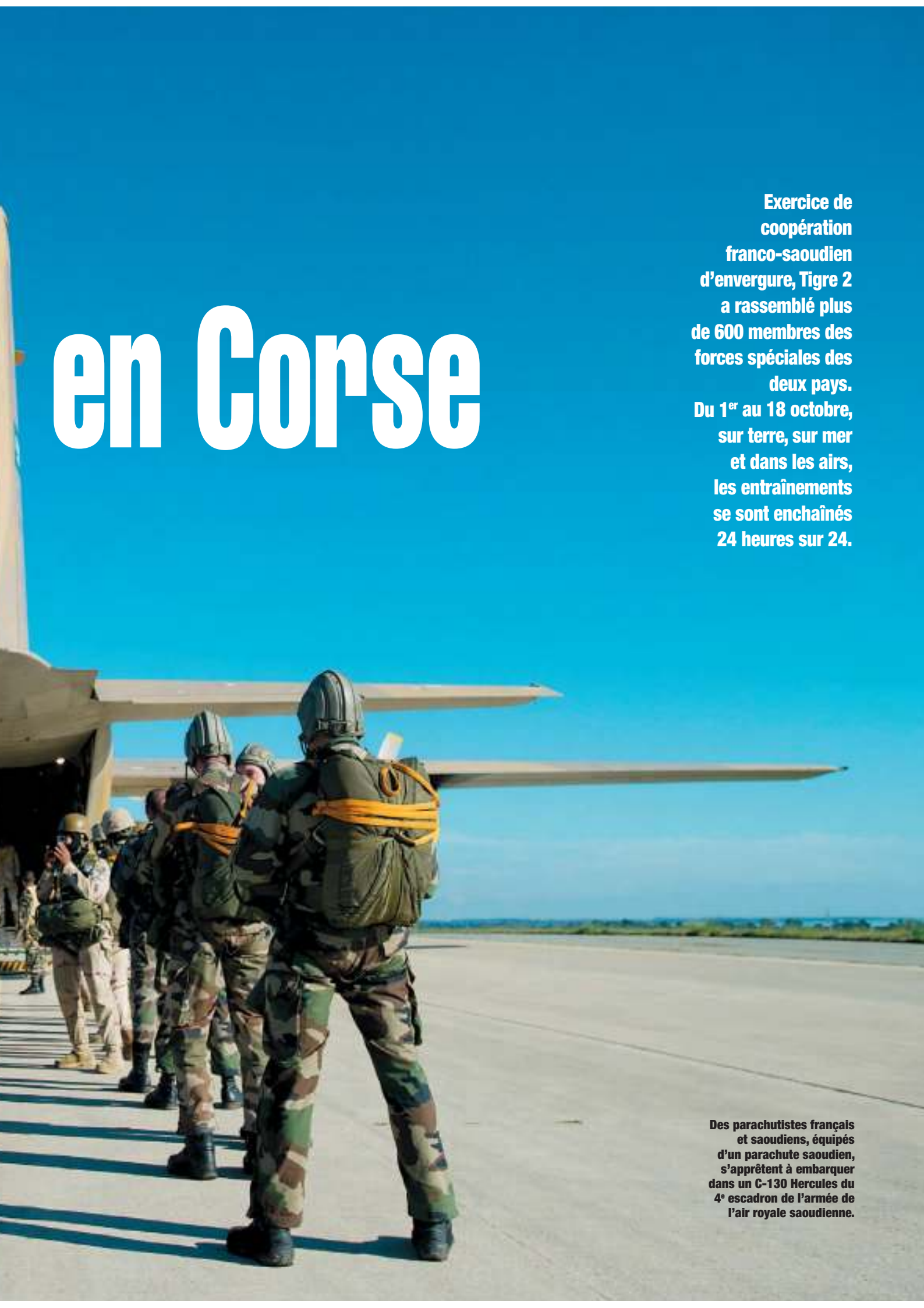
France-Arabie saoudite

Forces spéciales

PAR FLORA CANTIN / PHOTOS : ARNAUD KARAGHEZIAN / ECPAD



en Corse



**Exercice de
coopération
franco-saoudien
d'envergure, Tigre 2
a rassemblé plus
de 600 membres des
forces spéciales des
deux pays.
Du 1^{er} au 18 octobre,
sur terre, sur mer
et dans les airs,
les entraînements
se sont enchaînés
24 heures sur 24.**

**Des parachutistes français
et saoudiens, équipés
d'un parachute saoudien,
s'apprêtent à embarquer
dans un C-130 Hercules du
4^e escadron de l'armée de
l'air royale saoudienne.**



« Nous avons déjà eu l'occasion de travailler ensemble en 2011. Nous réalisons en toute confiance un véritable entraînement conjoint. »

Ci-dessus : une Gazelle du 4^e régiment d'hélicoptères des forces spéciales de Pau vole portes ouvertes à 10 km/heure. À son bord, deux palmeurs en combinaison Néoprène sautent dans la mer au large de Solenzara. Ils doivent atteindre la côte, s'infiltrer en zone hostile et effectuer une mission de reconnaissance.

Au centre, à droite : les parachutistes français se préparent à sauter avec du matériel saoudien. Leurs binômes les aident à s'équiper.

Ci-contre : après un saut à 400 mètres en ouverture automatique, les parachutistes français et saoudiens s'élancent à 4 000 mètres en chute libre.





Le soleil automnal est à son apogée au-dessus du champ de tir de Casta, à l'ouest de Bastia. Un officier marinier ordonne : « *Remplissez deux chargeurs de 5,56 puis formez une équipe avec un camarade saoudien ! Une fois prêts, placez-vous sur une ligne en position couchée ! Pour un tir à 200 mètres, feu !* » Le souffle des rafales de HK G36 des forces spéciales françaises soulève la poussière du terrain.

« *Makhzan ! Chargeur !* », crie un commando saoudien du 64^e bataillon des forces spéciales de Tabuk (Arabie saoudite), indiquant à son binôme français qu'il n'a plus de munition.

L'exercice de tir vient de commencer pour dix commandos français et saoudiens. Pendant une heure, ils vont tour à tour échanger leurs armes respectives. Si les militaires saoudiens découvrent l'utilisation du HK G36, les Français, eux, s'essaient à la AK 103. Couché près de son homologue saoudien, tous deux armes à la main et en posture de tir, un jeune commando français conseille son camarade par le biais d'un interprète : « *Ne mets pas ton œil trop près du viseur, tu risques de te blesser avec le recul.* »

Préparer l'ouverture d'un théâtre d'opération

Tigre 2, exercice franco-saoudien interarmées supervisé par le Commandement des opérations spéciales (COS) et conduit par la Brigade des forces spéciales Terre (BFST), a commencé quatre jours auparavant, sur la base aérienne 126 de Solenzara. Du 1^{er} au 18 octobre, plus de 600 militaires des forces spéciales saoudiennes et françaises des trois armées ont été déployés, ainsi que 350 militaires français des forces conventionnelles. Objectif : mesurer l'interopérabilité des unités françaises et saoudiennes. Les unités des forces spéciales françaises sont à pied d'œuvre 24 heures sur 24. Pendant dix jours, plusieurs modules d'entraînement s'enchaînent pour préparer l'exercice final, sur la base d'un unique thème : l'ouverture d'un théâtre d'opération.

Le lendemain de la séance de tir, à un demi nautique de la côte, soit environ 900 mètres, l'équipage d'un Futura, Zodiac utilisé pour les opérations maritimes commando, dessine de larges cercles dans l'eau. Il signale ainsi sa présence à un hélicoptère Gazelle du 4^e régiment d'hélicoptères des forces spéciales (4^e RHFS) de Pau qui s'approche, portes ouvertes. À son bord, deux palmeurs du commando de Montfort en combinaison Néoprène s'apprêtent à effectuer un *dropping* en mer. Aucune appréhension, la confiance entre camarades et l'adrénaline ■■■



« L'armée française est une armée moderne. Nous apprenons beaucoup techniquement. »

En haut : les commandos ont échangé leurs armes. Durant une heure, les Saoudiens découvrent l'utilisation du HK G36 (5,56 mm) tandis que les Français s'essaient au tir avec la AK 103 (7,62 mm).

Ci-dessus : à l'issue de l'entraînement, les commandos se saluent, satisfaits de la coopération.

À droite : sur le terrain, tous les savoir-faire spécifiques aux opérations spéciales – poser d'assaut, grappe, saut... – sont mis en œuvre. Les forces spéciales françaises enchaînent les exercices avec leurs homologues saoudiens.





■■■ mènent ces hommes. En bas, l'équipage du Zodiac, qui compte un sauveteur plongeur de la BA 126 et un auxiliaire sanitaire du 4^e RHFS, est prêt à intervenir en cas de nécessité. Sur zone, pour que les commandos sautent en toute sécurité, « l'hélicoptère ne doit pas dépasser les 10 km/heure, c'est presque du stationnaire », explique le chef de groupe des commandos marine. La mission des palmeurs est d'atteindre en toute discrétion les abords d'un périmètre hostile, d'effectuer une reconnaissance et de s'infiltrer. « En Corse, la météo est idéale pour un tel exercice : la mer est calme et la marée est insignifiante. Dans la rade de Lorient, c'est différent... Il faut environ 1 heure pour effectuer 1 nautique en palmant, mais tout dépend du courant et des conditions climatiques », ajoute le chef de groupe. La veille, un C-160 Transall de l'escadron Poitou s'est posé sur la BA 126. But de la manœuvre : jouer une procédure d'urgence d'avitaillement d'aéronefs qui, dans le scénario de l'exercice, se trouvent au contact de l'ennemi.

Avitaillement en vingt minutes

Les hommes du commando parachutiste de l'air n°10 (CPA 10) ont marqué le sol avec des balises fluorescentes oranges. Un hélicoptère Tigre s'approche à basse altitude. La zone est repérée, il peut se poser. Deux marqueurs s'approchent rapidement de l'aéronef, têtes baissées, se protégeant du souffle des pales. Ils enclenchent le pistolet d'avitaillement sur le réservoir de l'aéronef. « Le Tigre va pomper le kérosène du Transall via un véhicule FTM (fardier technique modulaire) qui relie les deux aéronefs. Il a environ 20 minutes pour prendre la quantité de carburant nécessaire à la suite de sa mission », explique le major C., marqueur. Les équipages saoudiens s'entraînent à cette procédure particulière durant l'exercice. Sur le terrain, comme au niveau des états-majors, la collaboration franco-saoudienne est étroite. De nombreux savoir-faire propres aux opérations spéciales ont été mis en œuvre. Corde lisse, grappe, poser d'assaut, sauts ; les forces spéciales françaises enchaînent les exercices avec leurs homologues saoudiens.

Sur le tarmac de Solenzara, les parachutistes saoudiens aident les Français à s'équiper avant d'effectuer les vérifications de sécurité. Ils connaissent bien le matériel, puisqu'il s'agit du leur. Pour l'adjudant-chef L. de la BFST, « il est plus facile de s'équiper avec les parachutes saoudiens, qui sont moins techniques, trois clics suffisent ! Nous, nous ne pouvons pas le faire seul : la liaison « ventral » et « dorsal » ne

peut être réalisée que par une autre personne ! Autre différence : les parachutes de secours saoudiens ont une poignée d'ouverture à droite alors que sur un parachute français, celle-ci est placée sur le dessus. Mais ça ne change pas grand-chose ! C'est du bon matériel. » Pour valider le brevet saoudien, les parachutistes de la BFST doivent effectuer « deux sauts en ouverture automatique avec un avion, un équipage et un parachute saoudiens », explique un lieutenant-colonel français, officier de liaison auprès des forces spéciales du royaume.

De l'adrénaline à chaque saut

Le C-130 Hercules de la 4^e escadron des forces de l'armée de l'air royale saoudienne a atteint les 1250 pieds, soit environ 400 mètres d'altitude. Les vingt parachutistes de la BFST et du 64^e BFS, debout les uns derrière les autres, maintenus au câble d'accrochage de la sangle d'ouverture automatique, s'apprêtent à sauter dans le vide. Les visages sont tendus. « C'est de l'adrénaline à chaque saut ! Il ne faut pas oublier que notre vie est accrochée à quelques fils... Nous devons rester concentrés », commente un parachutiste français.

À la porte, la lumière rouge passe au vert : à tour de rôle, les commandos s'élancent, sous l'œil attentif des largueurs saoudiens. Une fois au sol, l'un des parachutistes de la BFST, équipé pour l'occasion de matériels différents de ceux qu'il utilise habituellement, livre ses impressions : « Tout s'est bien passé ! L'équipement saoudien possède une voile parabolique qui offre une bonne prise au vent. Nous avons pris une petite claque en sortant de l'avion à cause de la vitesse, mais rien de bien grave ! Ce saut conjoint est une bonne expérience. »

Tigre 2 représente une première en Europe pour l'armée saoudienne. Le sergent Majidal Al S., commando tireur d'élite du 64^e BFS, a découvert les pratiques françaises au gré de cet exercice. « Nous avons effectué de la corde lisse, du tir mixte, des sauts en parachute... L'armée française est une armée moderne, nous apprenons beaucoup techniquement. Nous avons déjà travaillé ensemble en 2011, lors de l'exercice Tigre, dans mon pays. Nous réalisons en toute confiance un véritable entraînement conjoint. » Échange de procédés, découverte de matériel, connaissance mutuelle entre spécialistes des forces spéciales... Parfaite inscription dans l'esprit de l'accord de coopération et d'assistance signé entre les deux pays il y a juste trente ans, les résultats de Tigre 2 sont d'ores et déjà manifestes. ■

FORCES EN ACTION

Guer



Une équipe française de déminage vient de débusquer une mine MAL17.

re des mines

Des engins explosifs sous-marins et terrestres ont été déposés dans le port autonome de Marseille. Des spécialistes doivent les détecter et les neutraliser. Cet entraînement a eu lieu en octobre dans le cadre de l'exercice de l'Otan *Noble Mariner*.





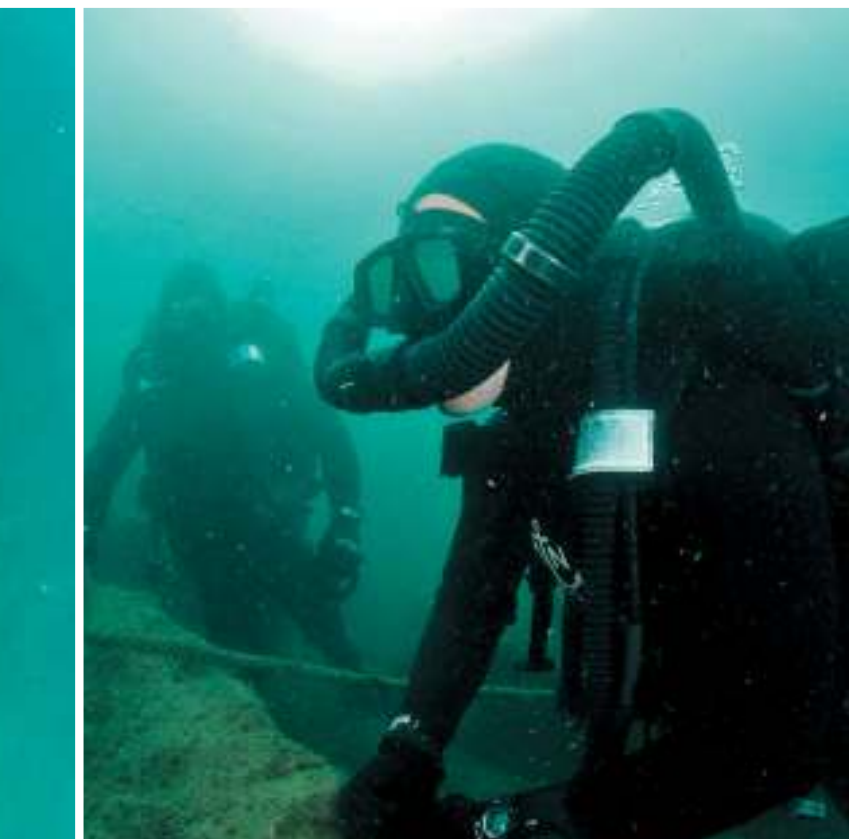
«Grâce au Crabe, nous sommes plus discrets, ce qui permet d'approcher sans les déclencher les mines magnétiques, sismiques ou acoustiques.»

Ci-dessus : inspection de la zone portuaire de Marseille par un drone américain Remus. Cette torpille de recherche reçoit ses instructions de navigation grâce à une carte informatique préprogrammée. Un ordinateur embarqué agit sur ses gouvernes de pilotage.

Au centre, photo de gauche : une équipe britannique spécialisée dans la recherche sous-marine s'apprête à mettre à l'eau un Remus. Mis en service par les Britanniques depuis 2009, ce drone sous-marin est utilisé depuis quinze ans par les Américains.

Autres photos : le Remus a repéré un objet suspect. Un Français équipé du matériel de plongée Crabe part en inspection. Il rejoint son équipier à quelques mètres du Zodiac. Les deux hommes restent en binôme sur la zone critique. L'autonomie de trois heures fournie par ce système ultra-sophistiqué leur permet une inspection minutieuse des fonds.





«
Port autonome de Marseille. Dix mètres sous la surface de l'eau. Deux plongeurs progressent lentement, inspectant dans ses moindres recoins la paroi de l'imposante porte d'un des bassins d'entretien. À cette profondeur, la visibilité est réduite, quatre à cinq mètres seulement, et les repères visuels sont quasi-inexistants. Les deux hommes, des plongeurs démineurs américains de l'*Explosive Ordnance Disposal Mobile Unit* (EOD MU), sont reliés par un bout pour évaluer les distances parcourues. Ils tentent de localiser un engin explosif. D'innombrables mines sous-marines et explosifs terrestres ont été déposés un peu partout dans les bassins et sur les quais afin d'empêcher l'intervention de forces de l'Otan. Une centaine de spécialistes français et étrangers ont quelques jours pour les découvrir et les neutraliser.

Ce scénario se joue dans le cadre de *Noble Mariner* 2012, exercice naval de grande envergure organisé par l'Otan en octobre. Il a pour enjeu de qualifier la France à commander en situation réelle la composante maritime de la force de réaction des nations alliées, la *Nato Response Force*. À cette occasion, 12 pays membres réunissant 25 bâtiments se sont mobilisés en mer et sur terre. Dans le port se déroule un des volets majeurs de l'exercice, la guerre des mines, mobilisant des savoir-faire et moyens français, américains, britanniques et slovènes. L'occasion de confronter les méthodes de travail et d'éprouver les nouveaux matériels.

Une trentaine d'hommes pour 5 km²

D'abord à Toulon puis à Marseille, pendant une quinzaine de jours, les missions s'enchaînent pour les équipes de plongeurs américaines, françaises et slovènes : neutralisation de mines sous-marines, désamorçage d'engins explosifs, inspection de coques de bateaux ou interventions à terre. Trois équipes de déminage (EOD dans la terminologie Otan) sécurisent les bassins et les abords terrestres du port de Marseille qui compte une surface de 5 kilomètres carrés. « C'est une zone importante à surveiller pour une trentaine d'hommes, commente le lieutenant de vaisseau Stéphane Morizur, officier chargé d'animer l'exercice. Avant l'intervention des plongeurs démineurs, deux équipes – l'une britannique, l'autre américaine – spécialisées dans la recherche sous-marine quadrillent le port pour détecter les anomalies à l'aide du drone américain Remus, une sorte de torpille appelée « AUV » (Autonomous Underwater Vehicle), équipée d'un sonar latéral qui ■■■



« Ce n'est jamais évident de plonger avec peu de visibilité sous la coque d'un navire et de découvrir une charge. »

Ci-dessus : des plongeurs américains de l'*Explosive Ordnance Disposal Mobile Unit* viennent de repérer une mine sur la paroi d'une des portes d'un bassin d'entretien. Ils s'apprêtent à la désamorcer.

Ci-contre : dans l'arsenal de Toulon, un plongeur français effectue une ronde de coque sous le bâtiment de projection et de commandement *Mistral*.

À droite : une équipe slovène procède au « blanchiment » du quai, c'est-à-dire au ratissage du fond au moyen d'un bout afin de repérer toute présence insolite.





■■■ permet aux plongeurs de sélectionner leur cible et de préparer leur intervention. » Les cartes mémoires de l'AUV sont ensuite analysées à bord d'un des deux bâtiments-bases de plongeurs démineurs à quai, le *Pluton* et l'*Achéron*.

Une alerte est déclenchée. L'équipe EOD française embarque sur un Zodiac afin de rejoindre la zone critique. Pour plonger, ils revêtent un équipement en dotation dans la Marine depuis trois ans : le Crabe (*Complete Range Autonomous Breathing Equipment*), un appareil respiratoire de 45 kilos qui offre une autonomie de plongée de trois heures et permet de descendre jusqu'à 80 mètres grâce à un mélange d'azote et d'oxygène. « L'air expiré par le plongeur est recyclé par l'appareil, ce qui augmente l'autonomie et diminue l'expulsion de bulles, précise le maître Mickaël Mary du Groupement des plongeurs démineurs de la Méditerranée (GPD Méditerranée) de Toulon. Avec cet appareil, nous sommes plus discrets, ce qui permet d'approcher sans les déclencher les mines magnétiques, sismiques ou acoustiques sensibles aux objets métalliques, aux mouvements ou aux fréquences sonores. Le Crabe est une véritable machine de guerre. »

Travailler avec des forces étrangères

L'exercice s'appuie sur des cas concrets vécus sur le terrain, notamment en Libye dans le cadre d'Harmattan. Une opération à laquelle le maître Mary a participé : « Après les opérations de guerre, à la demande des Libyens, nous avons procédé au déminage des principaux ports du pays, en équipe restreinte et de manière plus isolée. Ici, l'exercice revêt une autre dimension : nous travaillons avec des forces étrangères ce qui suppose une hiérarchie et une coordination plus conséquente. » En période de conflit comme en temps de paix, la guerre des mines compte parmi les missions les plus dangereuses. Chercher et traiter des mines sous-marines expose les hommes à des risques majeurs et les difficultés sont nombreuses. « Même lors d'un exercice, nous sommes sujets à un certain stress, ajoute le lieutenant de vaisseau Côte Deroide, commandant du GPD Méditerranée. Ce n'est jamais évident de plonger avec très peu de visibilité sous la coque d'un navire où l'on est susceptible de découvrir une charge. Cela demande une attention permanente et, forcément, il faut savoir garder son sang-froid pour prendre la bonne décision. La proximité et la confiance dans l'ensemble de l'équipe sont une véritable force. » ■

Début octobre, le 519^e groupe de transit maritime a déchargé du cargo *MN Eider*, sur la base de Toulon, 1 500 tonnes de matériel provenant de Djibouti, d'Afghanistan et du Liban. Composé d'aconiers, de caristes, de mécaniciens, ce groupe effectue une quinzaine de missions de ce type par an.

PAR NELLY MOUSSU / PHOTOS : SÉBASTIEN LAFARGUE/ECPAD



Fret maritime

Le ballet du 519^e



GTM

Un véhicule de l'avant blindé d'Afghanistan est débarqué du cargo. Ce déchargement est une étape dans le processus de désengagement progressif de ce théâtre.



« Le navire est un environnement clos, étroit, bruyant, usant. »

En haut : un chef de peloton (casque bleu), un cariste (casque blanc) et un chef d'équipe (casque rouge) se dirigent vers le cargo. Le 519^e GTM dispose d'environ 350 personnes.

Au centre, à gauche : un camion-remorque attend son chargement de containers. À droite : débarquement d'une vibreuse-surfaceuse de l'armée de l'Air. Pour ce type de matériel, des conducteurs extérieurs ont été sollicités.

Ci-contre : le chariot-élévateur range les 144 containers débarqués sur la zone de stockage. Ils seront ensuite contrôlés.





Mille cinq cents tonnes de fret à décharger en deux jours : un challenge que s'apprête à relever une cinquantaine d'hommes du 519^e groupe de transit maritime (GTM) en ce matin du 8 octobre. Pourtant, pas de quoi impressionner cette unité habituée au transbordement maritime. Dissout à la Rochelle puis reconstitué sur la base navale de Toulon en 2011, le 519^e GTM effectue une quinzaine de chargements et déchargements de matériel par an, soutenu par des militaires d'autres unités, responsables notamment du suivi de la cargaison et de sa circulation sur la base navale. Aujourd'hui, le cargo *MN Eider* attend d'être délesté de 144 containers – comportant du matériel « neutre » (des tenues militaires) et « dangereux », (notamment de la peinture) – de 82 « roulants » (hélicoptères, véhicules, remorques...) et de 17 « vrac » (groupes électrogènes, matériel technique...) provenant du Liban, de Djibouti et d'Afghanistan.

La priorité : libérer les accès du cargo

Le peloton portuaire, composé d'aconiers (manutentionnaires) et de caristes reconnaissables à leurs casques blancs, est le premier à entrer en scène. Les militaires investissent le garage, les niveaux intermédiaires et la cale du cargo, vêtus de gilets fluorescents pour être vus dans la pénombre. À un rythme cadencé, les aconiers « dessaisissent » le fret : retirant les chaînes et les tendeurs qui fixent le matériel, ôtant les loquets qui relient les containers entre eux et ceux qui les calent au sol. Pendant ce temps, les « roulants » classiques, comme les camions-citernes blindés ou les véhicules de la Finul (Force intérimaire des Nations unies au Liban), sont conduits par le personnel du 519^e vers la sortie du bateau. « On va tracter certains véhicules qui n'ont pas démarré malgré le travail de nos mécaniciens, indique le lieutenant Julien Piaut. Ils approfondiront plus tard la recherche de panne, car il faut en priorité libérer les accès du cargo. » Cet officier de chargement porte un casque bleu qui indique son rôle de commandant du peloton portuaire. Il a l'habitude de trouver des solutions face aux situations atypiques : « Aujourd'hui, il n'y a pas de blindé chenillé à débarquer. Lorsque cela arrive, nous disposons des cordes au sol pour le faire rouler, sinon il arrache tout le revêtement ! ». Si le 519^e GTM dirige toutes les opérations à bord, il ne s'occupe pas de tous les « roulants ». Pour la vibreuse-surfaceuse de l'armée de l'Air et la Gazelle de l'Aviation légère de l'armée de Terre, des conducteurs extérieurs spécialisés ont été sollicités.

Dès que l'entrée du cargo est accessible, les chariots-élévateurs conduits par les caristes se positionnent près des containers, les soulèvent et les placent sur des camions-remorques qui effectuent d'incessants allers-retours entre le navire et la zone de stockage située à quelques centaines de mètres. À tous les étages et à l'entrée du bateau, des véhicules massifs se croisent, « *offrant au regard un ballet complexe* », commente le colonel Thierry Gilistro, chef de corps du 519^e GTM. Dans le vacarme de la ferraille qui claque en tombant et des moteurs qui vrombissent, le maréchal des logis Yassad Moktari, chef de groupe, fait signe à certains d'avancer, à d'autres de reculer. L'homme, qui communique par gestes avec le peloton de transport et brouettage, commente : « *Le trafic est incessant ! Il faut guider les conducteurs et surveiller le personnel qui se déplace dans le bateau.* » Car la sécurité prime sur la rapidité du déchargement. « *Le navire est un environnement clos, étroit, bruyant... c'est usant pour le peloton portuaire*, souligne le capitaine Benoît Tolmé, officier responsable de l'affrètement. *Nous relevons donc les caristes toutes les deux heures. Au-delà, ils perdent leur vigilance.* » Dans la zone de stockage, un homme manœuvre son imposant chariot-élévateur de 65 tonnes pour ranger les containers de 38 m³ en fonction de leur cargaison. « *Un produit tel que la peinture ne doit pas être stocké près du matériel inflammable par exemple*, explique le brigadier-chef de 1^{re} classe Jonathan Simon, cariste au 519^e GTM. *Et interdiction de placer en hauteur les containers les plus lourds.* »

Une tâche bien en amont du port

En fin d'après-midi, des véhicules de l'avant blindés provenant d'Afghanistan sont garés sur la zone. Ce déchargement est un des signes extérieurs du processus de désengagement progressif français de ce théâtre d'opération. Peu à peu, les camions chargés de containers réduisent leur rotation et les véhicules stationnent au pied du cargo. C'est l'heure de pointe dans la base navale de Toulon et il faut éviter de saturer le trafic routier. Le déchargement prendra fin le lendemain, tout comme la mission du groupement. Le fret, stocké un peu plus d'une semaine sur la base, sera pris en charge par le personnel détaché par le Centre des transports et transits de surface, basé à Monthéry, afin de l'acheminer vers ses différentes destinations. Du côté du 519^e, le colonel Gilistro et ses hommes préparent déjà le prochain déchargement, « *car notre tâche ne commence pas sur le port, mais bien en amont.* » ■

Caporal-chef de génie

Laurent Schwartz, sapeur démineur au 13^e régiment du génie, fait la fierté de son unité. Ce bourlingueur a été décoré de la Médaille militaire en juillet. Retour sur vingt-trois ans de carrière exemplaire.

Avant tout, c'est une poignée de main ferme. Et puis il y a un visage, à la fois jovial et sérieux, qui surplombe une imposante masse de muscles. Le caporal-chef de première classe Laurent Schwartz est l'illustration même de ce qu'on appelle «un beau bébé». Dans une équipe de rugby, il aurait certainement eu sa place à n'importe quelle ligne. À 41 ans, celui que l'on surnomme «Schwartzzy» fait la fierté du 13^e régiment du génie, qu'il a rejoint en 1999, et celle de tous les militaires du rang. Épinglée à sa poitrine depuis fin juillet, la Médaille militaire, parmi les plus prestigieuses des ordres nationaux, vient consacrer une vie dédiée à l'institution et récompenser le personnel non-officier pour services militaires exceptionnels. «Dire que le général Bigeard ne l'a jamais eu celle-ci...», plaisante-t-il en évoquant son modèle.

Sur son «placard», il exhibe des décorations qui pourraient aussi bien figurer en légende d'une carte des interventions militaires françaises des dernières décennies. En vingt-trois ans de service, Laurent Schwartz a servi trois fois en Afghanistan, trois fois au Kosovo, en ex-Yougoslavie, au Cambodge, au Liban et en Irak. Sans compter les missions de courte durée en Nouvelle-Calédonie ou en Turquie. Ce bourlingueur impose le respect. Et, à l'heure des bilans de carrière, il préfère regarder vers l'avenir. «Je me lève tous les matins en me demandant : "quand est-ce que je repars?" Pour moi, être militaire, c'est avant tout être volontaire pour des missions», souffle-t-il. Sa vocation prend forme en 1979, un jour de

vacances dans l'Ariège. Sa tante lui demande ce qu'il veut faire quand il sera grand. Le jeune Laurent, 8 ans, lève la tête et voit au loin des parachutistes sauter d'un avion. «Je veux faire ça», répond-il. Les années passent, il opte pour un CAP électricité en troisième, mais il n'a toujours qu'une idée en tête : intégrer l'armée.

«En août 1989, les choses sérieuses commencent pour moi.» Il est appelé au 17^e régiment du génie parachutiste pour effectuer son service national. «Enfin, c'est moi qui suis dans l'avion.» Il découvre un univers qu'il ne quittera plus : les entraînements, la

belle mission, estime-t-il. Cela a donné du sens à mon existence.»

Peu prolixe sur ses faits de guerre, il devient un peu plus bavard pour évoquer ses amis et les bons moments passés sur le terrain. Du temple d'Angkor, où il s'est vu remettre la médaille de la Défense nationale, aux postes de combats avancés afghans, chaque mission est l'objet d'une anecdote. Plus ou moins heureuse. En 2010, il se porte volontaire pour une troisième mission en Afghanistan. Très motivé, il obtient une dérogation pour un départ alors qu'il n'a pas observé le temps de remise en condition. Là-bas, il perd son meilleur ami, l'adjudent Laurent Mosaic, tué dans l'explosion d'un engin explosif improvisé. «Aujourd'hui, je suis encore plus motivé à servir la France. C'est l'unique façon que j'ai d'honorer sa mémoire.»

«Il faut rester valeureux et garder en mémoire que nos anciens ont vécu des combats plus durs que les nôtres.»

camaraderie, l'esprit de corps, les missions... Sa première, en 1991, achève de forger son caractère d'acier. À peine débarqué en Irak, il effectue le déminage d'une route lorsqu'il découvre le cadavre d'une femme, une balle entre les deux yeux. «Une image qui m'a marqué... elle m'a immédiatement rappelé que l'armée, ce n'est pas que le sport et les voyages.»

En 1992, sa compagnie est envoyée pendant six mois au Cambodge. Il y effectue des opérations d'aide à la population comme sapeur démineur au sein de l'autorité provisoire des Nations unies. Avec les Danois et les Russes présents sur place, il forme des militaires cambodgiens au déminage et participe à la construction d'infrastructures. «Ma plus

Témoin et acteur de ce monde qui change, il porte aujourd'hui un regard avisé sur l'institution. «L'armée s'est professionnalisée, le format s'est réduit. Elle s'est en permanence adaptée à son époque. C'est ce que je n'arrête pas de rappeler aux plus jeunes qui viennent me voir : il faut rester valeureux et toujours garder en mémoire que nos anciens ont vécu des combats plus durs encore que les nôtres.» En mars 2016, notre homme devra pourtant se résoudre à prendre le chapeau mou, ce qui n'est «pas un drame en soi» puisqu'il est déjà très fier de sa carrière. Son avenir après l'uniforme ? Il le voit plutôt dans le métier de la protection rapprochée. «J'espère surtout effectuer d'autres missions d'ici là.»

Paul Hessenbruch



Laurent Schwartz lors de la
cérémonie de remise
de la Médaille militaire en juillet.

OPÉRATION
BRIBOR





MARINE NATIONALE



F. THOMAS / 1^{ER} RS

1 - Déferlante

L'équipage d'un bâtiment de la Marine nationale s'active sur la plage avant par grosse mer.

2 - Exercice de tir

Un soldat du 1^{er} régiment de spahis de Valence s'entraîne au tir en zone urbaine.

3 - Queen Élisabeth II

À Howe Barracks, la reine d'Angleterre Élisabeth II pose en compagnie du 1^{er} bataillon des Highlanders d'Argyll et de Sutherland.

4 - Mirage

Un mécanicien de l'escadron de chasse 1/2 Cigognes prépare un Mirage 2000-5.

5 - Mallakhamb

Des soldats indiens en pleine séance de mallakhamb, un sport traditionnel se pratiquant autour d'un mât en bois.



KIRSTY WIGGLESWORTH / AFP IMAGEFORUM



CYRIL AMBOISE / SIRPA AIR



ANUPRIYA SHARMA / AFP IMAGEFORUM

06/10 AFGHANISTAN QUATRE GAZELLE QUITTENT LE THÉÂTRE

Dans le cadre du désengagement progressif des troupes françaises en Afghanistan, un avion Antonov 124 en provenance de la base aérienne d'Istres a embarqué quatre Gazelle ainsi que du fret technique. L'opération menée par le détachement de transit interarmées met un terme à cinq années de présence de ces hélicoptères de manœuvre en Afghanistan. Que retenir de leurs missions ? Les équipages ont réalisé près de 7 000 heures de vol, soit près de 5 000 missions d'appui, de renseignement ou d'escorte, réalisées de jour comme de nuit. Ils ont



contribué à la sécurité des opérations conduites par l'ensemble des bataillons français engagés dans les vallées d'Uzbeen et de Kapisa ainsi que dans la zone située entre Kaboul et Nijrab. Plus de 60 missiles HOT ont été tirés, que ce soit en appui des troupes ou en destruction d'objectifs à

forte valeur ajoutée tels que des caches d'armes ou des véhicules IED. Le Bathelico, bataillon d'hélicoptères, conserve quatre appareils de manœuvre de type Cougar et Caracal et quatre Tigre afin de poursuivre sa mission d'appui des troupes au sol ou d'évacuation médicale.

10-12/10 LIBAN NUMÉRISATION D'UN PC TACTIQUE DE LA FCR

La Force Commander Reserve (FCR) de la Force intérimaire des Nations unies au Liban (Finul) a conduit un exercice visant à déployer son poste de commandement (PC) tactique en mode numérisé en utilisant des moyens de communication comme le satellite, la téléphonie, les réseaux intranet et internet. L'objectif était d'étudier l'organisation, l'architecture et les réseaux de fonctionnement du PC tactique dans cette variante. Renforcé par le détachement des systèmes d'information et de communication, le PC était composé de véhicules de l'avant blindés reliés aux réseaux



de transmission, assurant ainsi les liaisons vers le PC de théâtre et les unités sur le terrain. Grâce à sa souplesse, l'échelon « PC Tac » permet de commander au plus près l'action des unités sur le terrain. Il est essentiel pour la FCR, car il permet aux forces d'intervenir en urgence (moins de trois heures) dans tout le Sud-Liban.

11/10 AFGHANISTAN RELÈVE AU BATAILLON LOGISTIQUE



La cérémonie de fin de mandat du bataillon logistique Voie sacrée du 516^e régiment du train s'est déroulée sur le camp de Warehouse à Kaboul. Engagé depuis le mois d'avril sous le commandement du colonel Philippe Lecubain, le mandat a été principalement marqué par le début des opérations de

désengagement. Voie sacrée a ainsi planifié et conduit plus de 80 convois logistiques pour rapatrier les hommes et le matériel des emprises de Surobi et de Kapisa. La poursuite de la mission de soutien des troupes françaises en Afghanistan a été confiée au colonel Gasançon, chef de corps du 6^e régiment du matériel de Besançon.

04/10 CÔTE-D'IVOIRE UN TRANSALL AU PROFIT DE LA FORCE LICORNE

Un Transall C-160 a rejoint la base aérienne de l'aéroport Félix-Houphouët-Boigny à Abidjan, en république de Côte-d'Ivoire. Le positionnement de cet appareil s'inscrit avant tout dans le cadre du redéploiement des moyens de transport aériens français en Afrique et des accords de Défense conclus avec ce pays depuis sa stabilisation. Ce Transall, jusqu'alors stationné à Dakar, opérera désormais à partir d'Abidjan. Il permettra à la force Licorne d'élargir le champ de ses entraînements interarmées avec les forces armées ivoiriennes.

21-26/09 TADJIKISTAN FORMATION PARACHUTISTE PAR SEPT FRANÇAIS

Une action de formation parachutiste au profit des soldats tadjiks s'est déroulée au centre d'instruction de Fakhrabad, avec le soutien du détachement Air de Douchanbé et des éléments de la force Pamir. Cet apprentissage a été assuré par une équipe de sept spécialistes du Centre air de saut en vol d'Orléans au profit de 53 militaires tadjiks qui provenaient de l'Institut militaire du ministère de la Défense, des forces mobiles et de la garde nationale.

11/10 GUINÉE CONAKRY COOPÉRATION DANS LE CADRE DE CORYMBE



Le transport de chalands de débarquement (TCD) *Siroco*, engagé dans le cadre du 118^e mandat de l'opération Corymbe, a fait escale pendant deux jours à Conakry, en Guinée. L'objectif était d'acheminer un chaland de transport de

matériel (CTM) de la station navale de Dakar afin d'aider la Guinée à achever la construction d'un sémaphore sur l'île de Tamara. En effet, le pays a créé récemment une préfecture maritime et conduit une politique d'action de l'État en mer.

Ce sémaphore sera, à terme, un maillon central de la chaîne permettant à ce pays d'assurer sa souveraineté sur ses eaux territoriales. Le CTM et son équipage ont pour mission de soutenir, pendant deux mois, l'approvisionnement en matériaux et le transport d'engins de chantier sur l'île. Une instruction opérationnelle a également été organisée au profit de marins guinéens à bord du *Siroco*. Des formations de navigation, de matelotage, de sécurité, de premiers secours ou encore, de manœuvre de Zodiac ont été dispensées. À son terme, les stagiaires guinéens ont reçu un diplôme attestant leur qualification.

01/10 AFGHANISTAN UN GÉNÉRAL FRANÇAIS AUX COMMANDES DE L'AÉROPORT DE KABOUL



La France a pris le commandement de la zone militaire de l'aéroport international de Kaboul (Kaia). Cette mission majeure au sein de l'*International Security Assistance Force* a été confiée au général Philippe Adam. La prise de commandement de Kaia représente un enjeu de taille : cette

nouvelle responsabilité en Afghanistan marque en effet l'engagement de la France vis-à-vis de l'Otan, démontrant ainsi ses capacités à assurer le commandement d'un point névralgique de ce théâtre. Six mille personnes, dont près de 300 Français, travaillent sur ce site qui enregistre environ 300 mouvements aériens par jour.

18-28/10 MÉDITERRANÉE EXERCICE FRANCO-BRITANNIQUE *CORSICAN LION*

Corsican Lion, importante manœuvre aéronavale et amphibie franco-britannique, a rassemblé 5 000 hommes et 13 bâtiments de combat à proximité du littoral corse. Cet exercice concrétise sur le terrain le traité de coopération franco-britannique en matière de défense signé le 2 novembre 2010 à Lancaster House. Il prévoit la création d'une force expéditionnaire interarmées commune.

Corsican Lion traduit la volonté d'engager cette force bilatérale en deux *Task Groups* (TG) : un TG amphibie composé par les HMS *Bulwark*, et *Illustrious* de la Royal Navy et le bâtiment de projection et de commandement *Mistral* de la Marine nationale ; et un TG aéronaval formé du porte-avions français *Charles-de-Gaulle* et de ses bâtiments de soutien, renforcés d'une frégate britannique.



Louvois : le plan d'action ministériel

À deux reprises, le ministre de la Défense a annoncé un train de mesures visant à un règlement rapide des problèmes de solde. Deux mesures phares ont déjà été mises en œuvre : la mise en place du centre d'appels « solde assistance » et une procédure d'urgence permettant d'apurer les impayés.

Créée notamment pour les militaires de l'armée de Terre, du Service de santé des armées et de la Marine ainsi que pour leurs familles, la cellule « solde assistance » est un centre d'appels animé par le Service du commissariat des armées (SCA) qui prend en compte toute question concernant des problèmes de solde. Pour les résoudre, il s'adresse aux services experts afin qu'une réponse soit rapidement apportée au personnel concerné. Installée dans les locaux du Service ministériel opérateur des droits individuels, à Rambouillet, la cellule est composée d'une équipe de 33 personnes issues de l'armée de Terre, de la Marine, du SCA, de l'armée de l'Air, de la Délégation à l'information et à la communication de la Défense, du Centre de pilotage et de conduite du soutien (CPCS) et de la Gendarmerie. Les moyens mis en place témoignent de la volonté de donner satisfaction aux personnes en difficulté le plus rapidement possible.

Depuis sa mise en service, le centre d'appels « solde assistance » a traité plus de 6000 appels, soit plus de 370 par jour. La majorité d'entre eux émanent du personnel de l'armée de Terre. Et « 1 % des appels proviennent des conjoints », précisent les intervenants de la cellule. La majorité des dossiers traités sont



R. PELLEGRINO/ECPAD

Conférence de presse le 29 octobre à l'hôtel de Brienne.



Une trentaine de personnes répondent aux questions au sein de la cellule « solde assistance ».

des cas personnels complexes pour lesquels les DRH concernées sont saisies. « Nous mettons tous les moyens en œuvre pour répondre aux administrés dans des délais raisonnables », explique le pilote du centre, l'objectif étant d'apporter à chacun une réponse fiable. « Nous traitons fréquemment des questions sur les avances et fractions d'opex, les « primes rideau », celles d'installation... Le climat reste bienveillant puisque nous travaillons dans l'intérêt des administrés. »

Pour contacter « solde assistance »

La cellule est joignable via une plate-forme téléphonique (numéro vert : 0800 00 69 50 de 8 à 18 heures sans interruption, du lundi au vendredi) et une adresse mail : solde.assistance.fct@intradef.gouv.fr. Les appels passés vers le numéro vert depuis un téléphone fixe ou mobile sont gratuits. Une rubrique d'information est en ligne sur Intranet (www.intranet.defense.gouv.fr) et Internet (www.defense.gouv.fr).

Le plan d'action comporte d'autres mesures parmi lesquelles :

- **Une procédure de contournement.** Annoncé le 29 octobre, ce dispositif d'urgence autorise les trésoriers des groupements de soutien des bases de défense à honorer les demandes de créances de solde jusqu'à 5000 euros. Au-delà, les dossiers étant plus complexes et donc plus délicats à traiter, la créance sera prise en charge directement par le Centre interarmées d'administration de la solde.

- **La mise en place d'un groupe « utilisateurs ».** Il vise à mener des réflexions améliorant la qualité de service rendu par la chaîne solde. Il se compose de représentants des militaires (membres du CSFM, présidents de catégorie), de conjoints ainsi que de responsables de la chaîne solde. Ce groupe, réuni pour la première fois le 23 octobre, est un cas unique d'association directe des militaires à une démarche d'amélioration d'un service qui leur est dû.

- **Un moratoire d'au moins trois mois sur la reprise des avances** (notamment Opex) qui arrivent sans information préalable, en déduction de la solde, pour de nombreux administrés.

- **Le report des raccourcissements** de l'armée de l'Air et de la Gendarmerie d'au moins deux mois, initialement prévus en mars et septembre 2013. ■

Participez au débat pour l'élaboration du Livre blanc

Le portail intradef dédié au futur Livre blanc invite tous les membres de la Défense à livrer leurs réflexions et à enrichir le débat autour de sept enjeux.

Deux mois après sa mise en service, la plate-forme intranet du Livre blanc est un véritable succès. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 90 000 visites, 785 000 pages vues et près de 1 200 personnes inscrites pour 2 650 contributions.

À l'origine de cette initiative, une première dans un ministère, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a souhaité *« que ceux qui avaient un point de vue à exprimer, des propositions à partager, puissent le faire, et ce quel que soit leur armée ou leur grade. »*

En pratique, le site permet à tout personnel du ministère de la Défense et de la Gendarmerie nationale de s'informer et de participer à l'élaboration du futur Livre blanc. Via Intradef, il suffit de se connecter au portail qui lui est dédié. Après s'être créé un compte et avoir choisi un pseudonyme, assurant ainsi l'anonymat, l'intranauta peut immédiatement enrichir le débat.

Sept enjeux sont proposés dans l'espace collaboratif : le contexte stratégique, le cadre d'actions et les objectifs politiques, la sécurité nationale et la sécurité de la nation, le renseignement, la stratégie et les capacités, l'économie et l'industrie de défense et enfin les hommes et les femmes de la Défense.

Jusqu'à présent, ce dernier thème est le plus prisé, avec des problématiques liées en particulier aux ressources humaines. Autre domaine

recueillant de nombreux suffrages, l'économie et la technologie. Les sujets de discussion portent principalement sur l'industrie de Défense, le maintien en condition opérationnelle

Une fois envoyées, que deviennent les contributions ? Elles sont publiées sur le site, sans modération a priori. C'est à partir de ce moment que la « seconde vie » de la contribution



AFFICHE LIVRE BLANC - SERGE MALIVERT/DICOD

SUR INTRANET : PORTAIL-LIVRE-BLANC.INTRADEF.GOUV.FR

ou les externalisations. Dans les semaines à venir, les intéressés se verront proposer de nouveaux thèmes de débat, comme la cyberdéfense, ou les droits citoyens des militaires.

commence. En premier lieu, les autres participants sont invités à approfondir et à noter le sujet évoqué, ce qui donne l'occasion à la communauté Défense de développer un débat.

En parallèle, la cellule du cabinet du ministre spécialement dédiée au Livre blanc, composée d'officiers des trois armées, de la gendarmerie et de personnels civils, analyse les contributions et les commentaires. Cette cellule établit régulièrement une fiche de synthèse reprenant les analyses et les propositions. *« J'ai chargé l'équipe qui suit auprès de moi la préparation de ce Livre blanc de veiller à la bonne remontée de ces contributions vers les groupes de travail de la commission »*, explique le ministre.

Cette étape constitue la dernière du circuit de lecture et de diffusion des contributions. La fiche de synthèse est envoyée aux responsables du ministère intéressés par les thématiques abordées, aux groupes de travail de la commission du Livre blanc et également aux commissions Défense de l'Assemblée nationale et du Sénat. Les contributions permettent ainsi d'apporter un éclairage de terrain aux réflexions menées par la commission et concourent significativement à la préparation du document. La plate-forme intranet sera ouverte jusqu'à la sortie du Livre blanc, prévue en février. Venez participer !

Paul Hessenbruch

Envoyez aussi vos contributions par Internet

Les personnes de la Défense ne bénéficiant pas d'adresse mail intranet peuvent envoyer leurs contributions via Internet à l'adresse suivante : livre-blanc.contact.fct@intradef.gouv.fr. Vous devez préciser si vous souhaitez que votre contribution apparaisse ou non sur le portail intradef et indiquer, le cas échéant, le pseudonyme qui sera utilisé.





QUALIFIER POUR SERVIR EN PC DE FORCE

Organisé en deux sessions de 15 jours, le stage de préparation aux responsabilités opérationnelles de haut niveau (Prohn) 2012 a permis à des officiers et à des sous-officiers d'obtenir une certification sur leur aptitude à tenir un poste au sein d'un PC de niveau opératif.

Une résolution de l'ONU a mandaté la France pour prendre le commandement d'une force de coalition afin de mener une opération de sécurisation de zone et redonner au pays agressé sa pleine souveraineté.

Le Tytan, un pays imaginaire, est confronté à une grave crise l'opposant à son principal voisin, le Kamon. Ce scénario est celui du dernier module du stage Prohn (préparation aux responsabilités opérationnelles de haut niveau) 2012 organisé à Creil par l'État-Major interarmées de force et d'entraînement (EMIA-FE) au profit des officiers et des sous-officiers des trois armées travaillant dans les structures nationales de commandement des opérations. Au cours de deux sessions de 15 jours, ce personnel, incluant 5 étrangers (Britanniques, Américains et Polonais), a suivi un cycle de préparation opérationnelle en quatre étapes : théorie (module 1), planification (module 2), procédures (module 3) et fonctionnement complet d'un PC de force en opérations (module 4).

En permettant aux participants de restituer l'ensemble des connaissances acquises, le module 4 de Prohn leur apporte le niveau de maîtrise requis en matière de « mécanique

opérative », pour reprendre les termes du colonel Guillemain, sous-chef opérations de l'EMIA-FE et animateur de l'exercice. Plus concrètement, celui-ci se traduit par une aptitude à gérer et à évaluer dans la durée les effets produits par l'action de la force dans l'environnement complexe d'un théâtre. L'enjeu : planifier et conduire l'opération sur l'ensemble du théâtre. « *L'opératif donne de la substance aux orientations du niveau stratégique et du sens aux actions devant être conduites au niveau tactique* », explique le général de Romémont, commandant de l'EMIA-FE.

Ainsi, pendant dix jours, l'exercice se déroule en conditions réelles, c'est-à-dire au rythme de travail d'un PC de force et en anglais. Les participants traduisent en ordres militaires précis la stratégie politique visant à rétablir durablement la paix et la sécurité dans la zone. Pour le colonel Guillemain, l'objectif est avant tout de tester la capacité d'analyse et de proposition du PC de force. « *Dès le début de l'exercice, la situation proposée cache une problématique complexe qui nécessite des mesures correctives à court terme et des adaptations à moyen terme.* En revanche, précise le colonel Michelot, chef du bureau ■■■



« L'un des atouts majeurs de l'exercice est de créer des automatismes qui nous rendront encore plus opérationnels. »

■■■ conduite des opérations de l'EMIA-FE, *il n'est pas question de nous immiscer dans la gestion tactique de l'opération, mais bien de garder une vision générale et globale de la situation au niveau du théâtre.* » Pour le chef d'escadrons François Roche, officier nouvellement affecté qui a occupé un poste en état-major Otan à Madrid, les procédures du niveau opératif ne sont pas une découverte, « *mais, à la différence de Madrid, l'EMIA-FE propose une approche française. L'un des atouts majeurs de l'exercice est de consolider le vivier de ce niveau et de créer des automatismes qui nous rendront encore plus opérationnels lors d'un déploiement.* »

Le capitaine de frégate Spinks, l'un des trois officiers britanniques arrivés cet été à l'EMIA-FE, occupe les fonctions de chef du centre de conduite interarmées des opérations dans l'exercice. Sa mission consiste notamment à faire remonter les observations des composantes de la force (terre, air, mer, forces spéciales) et à suivre le déroulement de la manœuvre au niveau opératif. Précédemment, il a occupé un poste similaire dans un état-major en Grande-Bretagne ainsi qu'à Kaboul, dans un état-major interarmées multinational. Selon lui, si les

procédures restent les mêmes, certaines différences d'appréciation existent : « *Comparé au standard français, le modèle britannique me semble plus structuré, mais il ne laisse pas une telle marge d'initiative intellectuelle à ses officiers.* » En effet, un des principaux enjeux du stage est de former le personnel pouvant être amené à intervenir directement, en tant que spécialiste, dans des travaux de planification opérationnelle conduits tant au plan national que dans un cadre multinational. « *Ce niveau requiert une grande agilité intellectuelle et une certaine ouverture d'esprit, car notre travail est pluridisciplinaire et souvent multinational. C'est pourquoi nous nous attachons à suivre les compétences acquises au cours de ces formations,* », explique le colonel Guillou, chef du bureau entraînement et retour d'expérience.

En participant à l'ensemble du cycle Prohn 2012, les cadres formés reçoivent en effet la qualification opérative de niveau 1 qui certifie leur aptitude à tenir un poste en opérations au sein d'un PC de force français ou multinational, leur permettant ainsi d'intégrer le « vivier opératif des armées françaises ».

Paul Hessenbruch

Pouvez-vous nous présenter votre état-major ?

L'État-Major interarmées de force et d'entraînement est un organisme implanté sur la base de défense de Creil et composé de 110 militaires. Il relève directement du chef d'État-Major des armées (Cema). S'agissant du volet « force », nous avons pour mission d'apporter, sous très faible préavis, des modules opératifs projetables capables de mener une planification, ou de venir en renfort d'un état-major existant, ou, dans le cas spécifique de l'ouverture d'un

théâtre, de constituer l'ossature d'un poste de commandement de force. S'agissant du volet « entraînement », nous avons pour mission, en tant que référent pour les armées françaises, de former et d'entraî-

3 questions au
général de Romémont, commandant de l'État-Major interarmées de force et d'entraînement

ner les personnels susceptibles d'exercer, au sein d'un état-major opérationnel, des fonctions stratégiques et opératives, et d'apporter la garantie au Cema que celui-ci pourra disposer à temps de personnels préparés individuellement et collectivement à l'exercice de leurs fonctions. C'est à ce titre que nous gérons ce que nous appelons dans notre jargon le vivier opératif active et réserve des armées françaises.

Avez-vous un exemple de l'une de vos récentes opérations ?

Nous sommes intervenus en Jordanie au mois d'août lorsque, sur ordre du Centre de planification et de conduite des opérations, il nous a été demandé d'encadrer le déploiement à la frontière syrienne d'une antenne chirurgicale au profit de réfugiés syriens. C'est ce que nous avons fait en envoyant un module opératif réduit (huit officiers et sous-officiers de l'EMIA-FE et un médecin issu du Service de santé des armées) qui a pris en charge la coordination des moyens de projection, des actions de protection et des très nombreuses relations qu'il a fallu nouer avec les autorités locales, les ambassades, les organisations gouvernementales et non-gouvernementales.

Quels sont les grands dossiers conduits par votre état-major ?

Nous sommes en ce moment particulièrement investis sur la préparation de l'exercice *Gulf Falcon* qui se déroulera au Qatar du 15 février au 10 mars 2013, ainsi que sur la montée en puissance de la force expéditionnaire franco-britannique. Dans l'esprit du traité de Lancaster House, nous avons en effet accueilli, l'été dernier, au sein de notre état-major, trois officiers britanniques. Le dernier dossier que je souhaite également mentionner est celui du 20^e anniversaire de l'EMIA-FE que nous célébrerons le 27 juin sur la base aérienne de Creil.

ARMÉES[♦] D'AUJOURD'HUI

Interview

Patricia Adam, présidente de la commission de la Défense nationale et des forces armées à l'Assemblée nationale
Jean-Louis Carrère, président de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des forces armées au Sénat

COMMISSIONS PARLEMENTAIRES : UNE CON

Dans le contexte de la préparation du Livre blanc, quelle est la teneur des discussions au sein de vos commissions ?

Jean-Louis Carrère : ce qui est sûr c'est que nous ne sommes pas dans un exercice de réflexion comme un autre. La défense et la sécurité sont des thèmes majeurs. De la stabilité de notre environnement national et international dépend l'ensemble des secteurs de notre pays. Il nous faut prendre en compte le contexte économique dans lequel nous évoluons aujourd'hui et la nécessité que le ministère participe aux réformes de l'État, tout en maintenant un niveau d'excellence en termes d'équipements et de personnels. Nos travaux nous permettent ainsi de proposer des arbitrages entre les économies à consentir et les fonctions à préserver.

Patricia Adam : les enjeux stratégiques et la question industrielle, très liée aux questions de défense, me semblent constituer les deux points fondamentaux de cette rentrée. En effet, au-delà des opérations extérieures, bien visibles dans les médias, toutes les autres problématiques du ministère sont abordées. Ainsi, s'agissant des moyens dont nous disposons pour assurer notre défense, il nous faut préserver nos capacités d'investissement en matière d'équipements, non seulement pour doter les armées d'outils performants, mais aussi pour maintenir nos industries et nos PME, d'autant qu'elles emploient des milliers

de salariés. Ce sont deux points cruciaux qui feront bien sûr l'objet d'une attention toute particulière dans le futur Livre blanc. Je rappelle qu'un Livre blanc prépare l'avenir à long terme. Il est suivi d'une loi de programmation militaire, dont le budget de la Défense est la traduction.

Comment vos commissions fonctionnent-elles ?

Vous arrive-t-il de collaborer ou préférez-vous travailler de manière indépendante ?

Patricia Adam : la commission de la Défense nationale de l'Assemblée se réunit en formation plénière deux ou trois fois par semaine. En son sein, des équipes de députés mènent des missions d'information. En tant que présidente, j'ai un rôle d'impulsion pour définir les axes de travail et de débat mais je me dois d'être à l'écoute des propositions de tous les députés. Notre mandat de contrôle sur l'action de l'exécutif se traduit par la publication de rapports d'information. Nous avons aussi une fonction d'information vers la nation qui nous conduit à organiser de très nombreuses auditions de personnalités, ministres, militaires, experts français ou étrangers. Je souhaite d'ailleurs promouvoir plus largement nos travaux afin que tous nos concitoyens puissent se saisir de ces questions, essentielles à notre société. Nos deux commissions travaillent bien sûr en étroite collaboration sur tous ces sujets.

Patricia Adam
et Jean-Louis Carrère.



PHOTOS : JEAN-JACQUES CHATARD/DICOD

CONTRIBUTION SIGNIFICATIVE AU LIVRE BLANC

Jean-Louis Carrère : la commission du Sénat traite à la fois des Affaires étrangères et de la Défense, là où l'Assemblée nationale compte deux commissions distinctes. En dehors de cette particularité, nos fonctions sont les mêmes. Nous sommes à la tête de commissions législatives dont la responsabilité est d'examiner les textes de loi dans ses domaines de compétences, en particulier le budget et la programmation militaire, mais aussi les réserves, le statut de la gendarmerie, les accords de défense, etc. Notre deuxième fonction fondamentale est de contrôler l'action du gouvernement par des missions ou des études ponctuelles. Comme nos homologues de l'Assemblée nationale, nous publions des rapports d'information. Nous collaborons, bien entendu, mais nos deux commissions sont totalement indépendantes afin de proposer deux points de vue sur un même sujet par des assemblées qui ont chacune leur spécificité. Nous évitons bien sûr les redondances, notamment dans nos activités de contrôle. Il suffit de comparer nos rapports d'information pour s'en convaincre.

D'une manière générale, diriez-vous que la Défense est un thème assez présent dans le débat public ?

Patricia Adam : l'essentiel des débats politiques et du travail parlementaire de Défense est mené au sein des

commissions de l'Assemblée nationale et du Sénat. Ma volonté est d'améliorer la visibilité de ces travaux. Ce que je souhaite, c'est qu'on puisse ouvrir dans une certaine mesure les auditions aux médias, notamment en ce qui concerne les travaux liés aux rapports parlementaires. Au-delà, je pense qu'il faut enrichir le lien armée-nation. En tant que députés, nous sommes les représentants des citoyens et il est de notre responsabilité de conforter ce lien, voire de l'enrichir. Quant aux jeunes, nous devons nous adresser à eux en allant plus loin dans nos démarches, en abordant le thème de la citoyenneté. On constate que les questions de Défense nourrissent le débat public par à-coups, souvent liés à l'actualité. Il appartient donc à nos commissions de faire vivre les débats de fond, lorsque la Défense ne fait plus l'actualité.

Jean-Louis Carrère : je crois que la problématique Défense est assez bien perçue par nos collègues, a fortiori au sein des commissions compétentes qui comptent 57 sénateurs et 68 députés. Mais il nous faut faire des efforts importants de communication auprès de l'opinion publique. La suspension du service national, conjuguée à la chute du mur de Berlin et aux effets « pacifistes » des crises économiques, a distendu le lien armée-nation même si, les sondages le prouvent, l'image de nos armées reste excellente. ■

Propos recueillis par Paul Hessenbruch

SECRET DÉFENSE MODE D'EMPLOI

Chaque année, des milliers de documents sont classés secret défense dans les ministères, tandis qu'une vingtaine de demandes de déclassification parvient à la Commission consultative du secret de la défense nationale. Éclairage sur ces données sensibles qui deviennent confidentielles.

Rappelons-nous les affaires Ben Barka ou Bugaled Breizh... Chaque année, une vingtaine de demandes de déclassification de documents font l'objet d'une étude par la Commission consultative du secret de la défense nationale (CCSDN). Pourquoi classe-t-on des documents et comment les rend-on accessibles aux magistrats ?

Selon l'article 413-9 du code pénal : « *présentent un caractère de secret de la défense nationale [...] les procédés, objets, documents, informations, réseaux informatiques, données informatisées ou fichiers intéressant la défense nationale qui ont fait l'objet de mesures de protection destinées à restreindre leur diffusion ou leur accès* », afin d'assurer la sauvegarde des intérêts fondamentaux de la nation. « *Mais le périmètre du secret défense est très large, sa mise en œuvre est placée sous la responsabilité du Premier ministre* », souligne le magistrat colonel Thierry Ramonatxo, chef du bureau des relations judiciaires au sein de la division des affaires pénales militaires, à la Direction des affaires juridiques. *Aussi, les données protégées ne concernent pas que le volet strictement militaire,*

mais englobent la sécurité intérieure, la défense civile, la protection des activités économiques, financières, industrielles comme celle du patrimoine culturel, scientifique ou économique. » De la place Beauvau à la rue de Grenelle, du quai d'Orsay à Bercy, chaque ministre – avec l'assistance de son haut fonctionnaire de défense et de sécurité – est responsable de la mise en œuvre des règles de protection des données sensibles à l'un

des trois niveaux de sécurité (confidentiel défense, secret défense et très secret défense) et de sa durée. Au ministère de la Défense, « *on classe généralement des documents opérationnels (ordres d'opération, retours d'expérience...), mais également des éléments à valeur straté-*

gique (plan d'une base, spécificités techniques d'équipements militaires sensibles...) », détaille le magistrat colonel. Chaque document classifié fait alors l'objet d'un marquage mentionnant le niveau de protection.

Afin de compléter les éléments susceptibles d'apporter une solution au litige en cours ou de permettre la manifestation de la vérité dans un procès pénal, une juridiction française peut demander la déclassification d'un document protégé. Ainsi, au cours d'une information judiciaire, les parties civiles comme les prévenus représentés par leurs avocats peuvent solliciter le magistrat instructeur comme la juridiction de jugement pour une déclassification de documents protégés par le secret défense. Les juges peuvent également en prendre seuls l'initiative. L'article 2312-4 du code de la Défense prévoit que les magistrats doivent présenter une demande motivée de déclassification au ministre dont dépend l'organisme qui a classifié la pièce. En 2009, le ministère de la Défense a ainsi reçu des demandes de levée du secret défense dans le cadre de plusieurs affaires pénales : le Ponant, Karachi ou encore celle des moines de Tibhirine.



La Défense classe les documents opérationnels, par exemple les ordres d'opération, et les éléments à valeur stratégique tels que les plans de base.

Quel que soit l'organisme du ministère de la Défense détenteur, les demandes sont instruites par le bureau du magistrat colonel Ramonatxo : « À partir des éléments transmis par le magistrat dans sa requête, nous identifions le ou les organismes susceptibles de détenir les documents sollicités, nous vérifions ensuite s'ils se rapportent effectivement à la demande du juge, puis le ministre de la Défense saisit la Commission consultative du secret de la défense nationale. » Cette dernière, créée en 1998, est une autorité administrative indépendante composée de deux parlementaires (l'un du Sénat, l'autre

de l'Assemblée nationale) et de trois magistrats (issus de la Cour des comptes, de la Cour de cassation et du Conseil d'État). Elle est chargée d'émettre un avis consultatif (favorable, favorable à une déclassification partielle ou défavorable) publié au Journal officiel. Entre 2010 et 2012, la CCSDN a rendu 36 avis favorables. Le ministre concerné par la demande de déclassification n'est pas lié par cet avis. La pratique montre néanmoins qu'une immense majorité des recommandations de la commission sont suivies par le ministre. ■

Nelly Moussu

La protection des documents lors des perquisitions

La loi encadre désormais strictement les perquisitions dans les lieux abritant des éléments couverts par le secret défense et les saisies de documents effectuées par les juges ou les officiers de police judiciaire dans le cadre d'une enquête pénale. « Les services du Premier ministre ont établi une liste de sites en France, tous ministères confondus, qui abritent des documents classifiés. Toute perquisition dans un tel lieu ne peut être réalisée que par un magistrat en présence du président de la Commission consultative du secret de la défense nationale (CCSDN) ou d'un de ses membres ou d'un délégué. Seul le représentant de la commission peut prendre connaissance des documents et sera détenteur des documents saisis par le juge jusqu'à ce que ce dernier fasse une demande de déclassification auprès du ministre compétent. La CCSDN émettra ensuite un avis et le ministre prendra une décision », indique le magistrat colonel Ramonatxo.

FRÉGATE MULTIMISSIONS

Les Frégates européennes multimissions (Fremm) ont pour mission de maîtriser la zone d'opération aéromaritime, de frapper dans la profondeur avec le missile de croisière naval, d'effectuer de la lutte antinavire, anti-sous-marine (version ASM) ou antiaérienne (version Freda) ainsi que de soutenir et d'appuyer des opérations de projection.

CARACTÉRISTIQUES

Caractéristiques physiques

Longueur	142 m
Largeur	20 m
Déplacement	6 000 t
Équipage	108 personnes

Performances tactiques

Rayon d'action	6 000 nautiques
Vitesse maximale	27 nœuds
Autonomie	45 jours

HÉLICOPTÈRE EMBARQUÉ

Frégates conçues pour permettre la mise en œuvre d'un hélicoptère Caïman.

LANCE-LEURRES ANTIMISSILES

– Un sur chaque bord.
– Contribue à la protection contre les menaces antinavires.

LANCE-LEURRES ANTITORPILLES

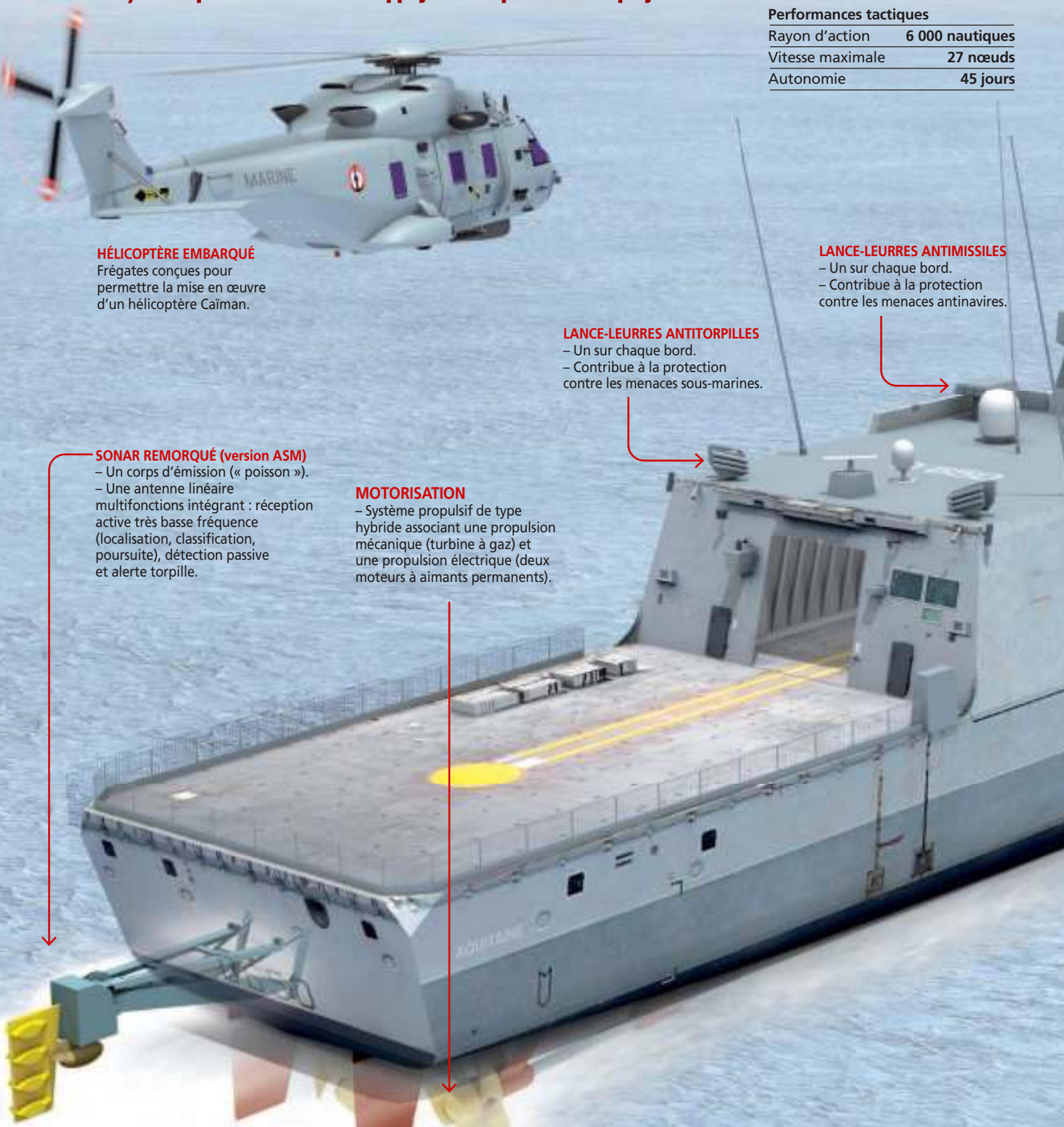
– Un sur chaque bord.
– Contribue à la protection contre les menaces sous-marines.

SONAR REMORQUÉ (version ASM)

– Un corps d'émission (« poisson »).
– Une antenne linéaire multifonctions intégrant : réception active très basse fréquence (localisation, classification, poursuite), détection passive et alerte torpille.

MOTORISATION

– Système propulsif de type hybride associant une propulsion mécanique (turbine à gaz) et une propulsion électrique (deux moteurs à aimants permanents).



SYSTÈME DE VEILLE PANORAMIQUE INFRAROUGE

- Composé de 3 capteurs matriciels garantissant une couverture sur 360°.
- Assure la veille et la poursuite des cibles détectées.

SYSTÈME DE GUERRE ÉLECTRONIQUE DE DERNIÈRE GÉNÉRATION

- Capteurs ESM assurant la surveillance de l'environnement, la détection, la localisation et la classification des menaces.
- Brouilleurs.
- Capteurs assurant l'interception des émissions de communication, leur localisation et leur classification.
- Lance-leurres.

SYSTÈME DE DIRECTION DE COMBAT CENTRALISÉ

- Composé de 17 consoles multifonctions identiques.
- Contrôle et coordonne en temps réel tous les équipements.
- Centralise l'ensemble des informations reçues des capteurs pour élaborer la situation tactique et permet de commander tous les systèmes d'armes.
- Offre un niveau élevé d'automatisation et une grande flexibilité dans l'attribution des tâches de combat aux différents opérateurs.

MISSILES EXOCET MM40 B3

- Antinavires
- Propulsés par 2 rampes quadruples en orientation bâbord-tribord.

CONDUITE DE TIR OPTRONIQUE ET CANON DE 76 MM

- Conduite de tir assurant la détection et la poursuite de cibles air, surface et terrestre et fournissant une localisation 3D ainsi qu'une image de la cible pistée.
- Canon de 76 mm pouvant être mis en œuvre contre des cibles aériennes, de surface ou terrestres.

SONAR DE COQUE

- Effectue une surveillance panoramique.
- assure : détection active, localisation, classification, poursuite, surveillance antitorpilles et détection de mines.

MISSILES DE DÉFENSE ANTIAÉRIENNE ASTER 15 (sur ASM et Freda) ET ASTER 30 (sur Freda)

- 16 missiles à lancement vertical propulsés par 2 lanceurs.
- Permettent une capacité d'autodéfense, ou de défense d'un navire escorté, contre les menaces aériennes ou missiles.

MISSILES DE CROISIÈRE NAVALS (sur ASM)

- 16 missiles à lancement vertical propulsés par 2 lanceurs.
- Permettent l'attaque de cibles terrestres situées à plusieurs centaines de kilomètres.
- Opérationnels en 2014.

RADAR MULTIFONCTIONS

- Assure simultanément les fonctions de surveillance panoramique, de détection, d'acquisition, de poursuite dans l'espace aérien et en surface, de classification non coopérative des cibles, de liaison vers les missiles Aster en vol et d'aide à l'évaluation du résultat d'un tir Aster.

CAPACITÉ D'EMPORT D'EMBARCATIONS COMMANDO

- Une capacité d'emport sur chaque bord.

SYSTÈME LANCE-TORPILLES MU90

- Un lance-torpilles sur chaque bord (torpilles légères de nouvelle génération).

Interview

Général Michel Pinaud, directeur central de la Structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels aéronautiques de la Défense (Simmad)

« L'harmonisation du maintien en condition opérationnelle aéronautique a été atteinte »



Travail sur un train d'atterrissage à Lanvéoc. Cette base fait partie des trois composantes de l'Atelier industriel de l'aéronautique de Bretagne créé en 2011.



Le maintien en condition opérationnelle (MCO) aéronautique est, pour les armées, un enjeu de taille qui englobe de nombreux acteurs industriels et étatiques interarmées. Pouvez-vous nous expliquer l'articulation générale du MCO aéronautique et quels en sont les principaux acteurs ?

Le MCO aéronautique au profit des trois armées a pour double objectif de garantir un nombre d'aéronefs disponibles nécessaire pour assurer les missions opérationnelles des armées conformément aux scénarios d'emploi et d'assurer le soutien de l'activité aéronautique dans le cadre des opérations et de l'activité de formation et d'entraînement.

Les activités de soutien réalisées au profit des aéronefs de la Défense sont classées en deux grandes catégories selon qu'elles sont réalisées par les forces – soutien opérationnel (NSO) – ou par l'industrie privée ou étatique – soutien industriel (NSI).

Les activités d'entretien de tout matériel sont réalisées pour compenser deux types d'effets : le vieillissement (on entretient un matériel car il existe) et l'usure (on entretient un matériel car il est utilisé). Pour le milieu aéronautique, les coûts induits par chacune de ces deux catégories de causes sont du même ordre de grandeur. Toutefois, c'est le soutien lié à l'usage qui subit la totalité des aléas de l'activité militaire, laquelle est, par essence, variable et éprouvante pour le matériel. C'est pourquoi il appartient à chaque armée de définir ses besoins en soutien en conformité avec les plans d'emploi de ses aéronefs. Elle détermine les ressources humaines et financières à consacrer au soutien aéronautique, en cohérence avec la répartition globale de son budget opérationnel de programme.

Dans ce cadre, quelles sont les particularités de la Simmad en termes de fonctionnement et de responsabilités ?

Les armées précisent, outre leurs besoins et les ressources qu'elles allouent à la Simmad, les activités de maintenance qu'elles doivent conserver en interne afin de pouvoir soutenir leurs aéronefs en opérations. À partir de ces informations, notre structure exerce une responsabilité d'intégrateur de soutien en faisant appel à des prestataires privés ou étatiques et procède à des acquisitions de rechanges auprès de l'industrie privée, le tout, en cohérence avec les activités de maintenance conservées au sein de chaque armée. Cette fonction d'intégrateur de service ne se limite pas à l'élaboration et à la notification des marchés et au pilotage des prestations ainsi acquises. Elle comprend

également toutes les actions permettant de faire face à un problème particulier de disponibilité en intervenant sans délai dans ses trois domaines d'expertise que sont la technique (analyse des problèmes et propositions de solutions), la logistique (mise en place de la bonne pièce au bon endroit dans les meilleurs délais) et l'animation des contrats pour répondre au mieux au problème rencontré (détachement de spécialistes, accélération de livraison...). Il s'agit là d'un véritable atout, car la Simmad peut agir très rapidement grâce à la maîtrise simultanée de ces trois leviers.

Quelles améliorations sont actuellement à l'étude en matière d'optimisation du MCO aéronautique ?

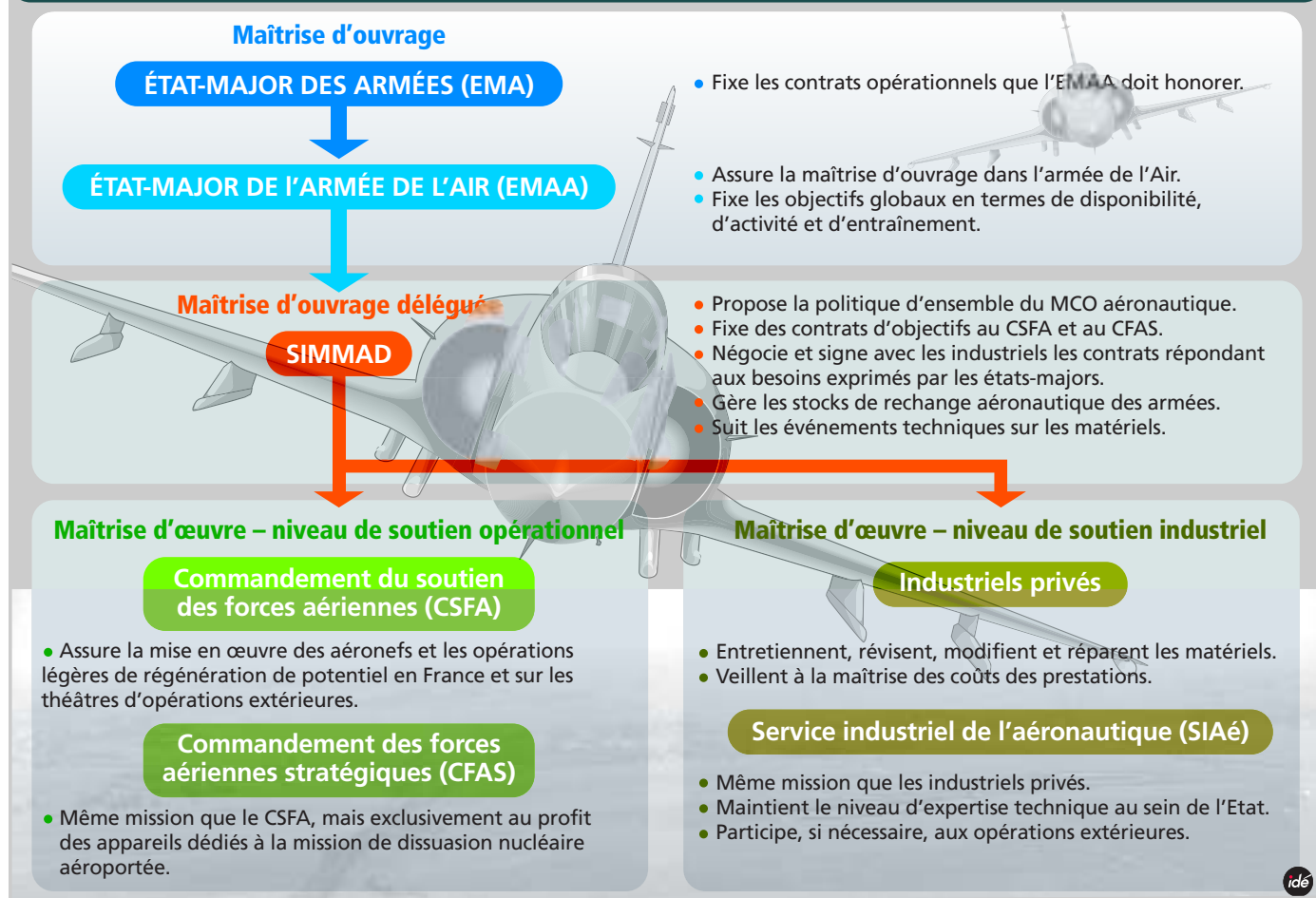
Le MCO aéronautique est en perpétuelle évolution. La création de la Simmad en 2000 a permis en particulier l'émergence progressive d'une logique de milieu à la place de plusieurs logiques d'armées, entraînant l'harmonisation des procédures et le regroupement de nombreux marchés de soutien. Cependant, l'harmonisation interarmées selon la logique de milieu n'est pas encore totalement aboutie, car elle nécessite de fédérer le pilotage de l'ensemble des actions et le partage des données au moyen d'un système d'information unique. Ce système est en cours de déploiement : il s'agit du couple Comp@s-Atams qui couvrira progressivement l'ensemble du périmètre de la Simmad d'ici à 2015.

La mise en service de ce système est indispensable à l'amélioration de la chaîne logistique, plus connue sous le terme de « *supply chain* », qui permet d'assurer la livraison du « juste besoin juste à temps » en matière de rechanges consommables ou réparables. Des travaux sont en cours pour optimiser cette chaîne. Ils s'appuient sur les meilleures pratiques du monde privé dans le domaine, tout en prenant en compte les spécificités des armées, en particulier l'aptitude à soutenir dans la durée les opérations sur des théâtres extérieurs avec de grandes elongations, des intensités impossibles à prédire et de faibles préavis, ce qui nécessite le recours à des stocks de précaution qu'il convient de définir au plus juste.

L'arrivée récente ou prochaine d'appareils comme le Tigre, le NH90 et l'A400M sont des chantiers d'avenir en termes de maintenance. Quel est l'impact pour la Simmad ?

Cela entraîne de facto une évolution des méthodes de travail. Ces programmes nouveaux ont tous pour caractéristique d'être conçus en coopération internationale avec des pays utilisateurs souhaitant, pour certains, collaborer dans le soutien afin d'en réduire les coûts par mutualisation. Ainsi, la Simmad rencontre d'autres interlocuteurs en ■■■

LA CHAÎNE DU MCO AÉRONAUTIQUE : EXEMPLE DE L'ARMÉE DE L'AIR



« Il appartient à chaque armée de définir ses besoins en soutien en conformité avec les plans d'emploi de ses aéronefs. »

■■■ matière de définition du soutien en service (agences internationales, armées étrangères...) alors que pour les programmes nationaux, ses seuls partenaires sont les armées et la DGA. Ces systèmes d'armes, diffusés à plus large échelle, permettent d'atteindre une optimisation du soutien en service beaucoup plus rapide grâce au retour d'expérience des autres nations. Il existe toutefois deux contraintes fortes : les organisations de ces nations étant différentes, les solutions des uns ne sont pas toujours directement transposables aux autres. Par ailleurs, la recherche de solutions contractuelles communes se heurte à des calendriers différents et une grande difficulté à prendre les décisions dans les délais impartis.

Onze ans après sa création, la Simmad a-t-elle atteint ses objectifs ?

L'objectif initial de la structure, la simplification et l'harmonisation du MCO aéronautique des armées, a été atteint. Toutefois, ce but varie dans le temps car les pratiques du MCO et leur environnement évoluent en permanence. La

transformation se poursuit en s'appuyant sur les bonnes pratiques du domaine (privé, étranger) et sur des systèmes d'information performants en cours de déploiement. Le déménagement très récent de Brétigny-sur-Orge vers Paris et Bordeaux permet de bien distinguer, au sein de la Simmad, la partie conduite à Bordeaux – en charge des actions sur le court terme – de la composante parisienne – dédiée à l'évolution à plus long terme. Cette nouvelle structure en deux pôles doit permettre une évolution plus réactive de l'organisation générale du MCO aéronautique : ceux qui en ont la charge subissant moins la pression permanente du court terme et le traitement à chaud des nombreuses crises techniques ou logistiques inhérentes à l'activité aéronautique des armées.

En conclusion, je dirais que la Simmad est un outil qui a prouvé la pertinence du principe intégré ayant présidé à sa création, et qui sait s'adapter aux besoins opérationnels et organisationnels.

Propos recueillis par Laetitia Périé

ARMÉES[♦] D'AUJOURD'HUI

16/10 LE CHEF DE L'ÉTAT REÇOIT LE 6^e RAPPORT SUR LA CONDITION MILITAIRE

Le Haut Comité d'évaluation de la condition militaire (HCECM) a remis au président de la République son dernier rapport. Ses neuf membres ont été reçus à l'Élysée et se sont entretenus durant une heure avec le chef de l'État. Depuis sa création en 2006, le HCECM apporte tous les ans un éclairage dans le domaine de la condition

militaire au président de la République. Ses analyses s'appuient sur des données provenant notamment de l'Insee, des rapports disponibles, de ses propres recherches, mais également des informations recueillies lors des rencontres avec le personnel menées tout au long de l'année et à l'occasion d'auditions de différentes autorités.



25/10 LE MINISTRE DE LA DÉFENSE AU MUSÉE DE L'ARMÉE

Jean-Yves Le Drian a inauguré l'exposition «Avec armes et bagages... dans un mouchoir de poche». Historien de formation, le ministre a souligné l'importance de la culture pour la Défense lors de sa visite. Deuxième acteur culturel de l'État et dépositaire d'un patrimoine culturel immense, la Défense compte 140 monuments historiques, 400 kilomètres d'archives, 5 millions de photographies, 26000 films, 440000 objets de collection et une centaine

de bibliothèques qui abritent plusieurs milliers d'ouvrages précieux. «*Le patrimoine de la Défense, c'est aussi tout ce qui n'est pas quantifiable : les traditions militaires, la mémoire orale. Ce patrimoine exceptionnel n'est pas une chose du passé dont nous aurions la charge, c'est une matière vivante que nous valorisons dans l'intérêt des armées et de la nation. Il existe une véritable politique culturelle de la Défense*», a rappelé le ministre.

27/09 LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE L'AIR AU SALON DU MCO

Le général Denis Mercier, chef d'état-major de l'armée de l'Air, s'est rendu au Salon du maintien en condition opérationnelle (MCO) qui s'est tenu fin septembre à Bordeaux. Ce rendez-vous a été l'occasion d'échanges entre industriels et acteurs du ministère, parmi lesquels des représentants de

la Structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels aéronautiques de la Défense. Lors de cette visite, le général Mercier a rappelé que «*le MCO ne consiste pas à faire de la maintenance pour faire de la maintenance, il s'agit avant tout d'une affaire opérationnelle*».



18/10 LA FREMM NORMANDIE MISE À FLOT

Pierre Moscovici et Jean-Yves Le Drian, respectivement ministre de l'Économie et des Finances et ministre de la Défense, étaient à Lorient pour assister à la mise à l'eau de la frégate multimissions (Fremm) Normandie, deuxième des onze frégates nouvelle génération qui seront livrées d'ici 2022 à la Marine nationale. Les Fremm sont le fruit d'un programme franco-italien lancé en 2005 qui vise à renouveler les frégates de lutte anti-sous-marine de type F67 (classe Tourville) et

F70 ASM (classe Georges-Leygues), et antiaérienne (F70 AA) de la Marine nationale. Sur les onze frégates commandées par la France, neuf sont destinées à la lutte anti-sous-marine et deux à la lutte antiaérienne. L'Italie recevra, elle, dix frégates. Le Maroc a également passé commande d'un bâtiment. Le succès de ce programme européen a été l'occasion pour le ministre de la Défense de rappeler son attachement à l'Europe de la Défense, dont la France est l'une des figures de proue.

18/10 UN NOUVEAU DIRECTEUR DU SERVICE DE SANTÉ DES ARMÉES (SSA)

Le médecin général des armées Jean-Marc Debonne a été nommé directeur central du SSA. Il était auparavant médecin-chef de l'hôpital d'instruction des armées Sainte-Anne, à Toulon. Son premier message était adressé au personnel du SSA. « Conscient de l'importance humaine des missions que nous réalisons dans des conditions parfois extrême-

ment difficiles, le ministre a exprimé à nouveau son attachement très fort à notre efficacité opérationnelle. À nous de nous montrer dignes de cette confiance, comme de celle que nous accordent les armées auxquelles nous appartenons. » Ses attentions porteront sur le soutien direct des forces, l'hôpital, la formation, la recherche et le ravitaillement sanitaire.



11/10 FRANÇAIS ET BRITANNIQUES FONT AVANCER LA FORCE BINATIONALE

Une rencontre a eu lieu entre les chefs d'états-majors de l'armée de Terre britannique et français, les généraux Peter Wall et Bertrand Ract-Madoux. Les deux officiers généraux ont fait le point sur la montée en puissance d'une force binationale sur la base du partenariat privilégié entre la 16th Air Assault Brigade et

la 11^e brigade parachutiste. Au terme d'un an et demi d'entraînement, ces deux grandes unités ont développé leur capacité commune à conduire des missions telles que la saisie de points clés par la troisième dimension et l'évacuation de ressortissants, ou à participer à des opérations de maintien de la paix.

22-26/10 EURONAVAL 2012 : OBJECTIF INNOVATION ATTEINT

Durant cinq jours, le salon Euronaval s'est tenu au parc des expositions de Paris-Le Bourget, sous le haut patronage du ministère de la Défense et du Secrétariat général de la mer. La Direction générale de l'armement y a présenté des projets innovants au rang desquels un démonstrateur d'appontage

de drone et un système d'alerte aux vagues scélérates. Les 34 000 visiteurs, venus de plus de 100 pays, ont pu arpenter les 15 000 m² d'exposition pour découvrir 400 exposants de 35 nationalités. Des hautes personnalités étrangères originaires d'une soixantaine de pays ont été conviées par le ministère.



29/09 LE GROUPE MILITAIRE DE HAUTE MONTAGNE ATTEINT LE SOMMET DU KAMET

Le Groupe militaire de haute montagne (GMHM) a signé un nouvel exploit d'alpinisme en gravissant pour la première fois de l'histoire la face ouest du Kamet (7 756 m), le deuxième plus haut sommet de l'Himalaya indien. Le GMHM, basé à Chamonix, avait réussi, en octobre 2011, la première traversée intégrale de la cordillère Darwin, petite chaîne montagneuse de quelque

150 km, queue australe de la cordillère des Andes, en Patagonie chilienne. Cette fois, les « as des cimes » de l'armée de Terre française, repoussant toujours les limites du possible, se sont attaqués en « mode alpin » (sans oxygène, avec le minimum de matériel et sans lien physique avec le camp de base) à cette face du Kamet qu'aucun homme n'avait jamais réussi à emprunter.

DOSSIER



LE RENSEIGNEMENT



JEAN-JACQUES CHATARD/SIRPA TERRE

Dans les armées, la fonction renseignement répond au double objectif d'assurer une veille stratégique permanente et d'appuyer la planification et la conduite de l'engagement des forces. Pour mener cet appui aux opérations, les armées disposent d'une organisation et de moyens qui permettent de satisfaire les besoins en renseignement. C'est sur cette chaîne, ces acteurs et ces missions marquées du sceau de la discrétion qu'*Armées d'Aujourd'hui* lève une partie du voile.

VT EN OPÉRATION

Le renseignement d'intérêt militaire en évolution



DRM

Général de corps d'armée Didier Bolleli, directeur du renseignement militaire

Propos
recueillis
par
Grégoire
Chaumeil

La Direction du renseignement militaire (DRM) a vingt ans. Quel regard portez-vous sur le chemin parcouru depuis sa création par Pierre Joxe ?

La DRM s'est imposée comme le service dédié au renseignement d'intérêt militaire (RIM) au profit du chef d'État-Major des armées et des autorités politiques. Elle a démontré toute sa pertinence au cours de deux décennies marquées par des crises d'une grande variété. Service de renseignement interarmées créé au lendemain de la guerre du Golfe, la DRM recueille, analyse et diffuse du renseignement militaire. Compte tenu de la typologie des menaces qui pèsent sur notre pays et sur nos troupes en opérations, son spectre d'intérêt s'est étendu aux forces non-étatiques, qu'il s'agisse de milices rebelles ou de groupes pouvant aller jusqu'à commettre des actes terroristes. Par ailleurs, et parce qu'il n'existe plus d'approche exclusive des crises, le RIM porte aussi sur l'environnement des forces : milieux géophysiques et humains, réseaux ou cibles potentielles. Enfin, pour permettre à l'autorité politique ou au chef militaire de décider, il est primordial de suivre l'actualité des zones « crisogènes » dans lesquelles nos forces pourraient être engagées à un horizon plus lointain. En tant que directeur, mon souci permanent est donc bien de donner la priorité à l'appui aux opérations sans jamais négliger la veille stratégique.

Dans quel environnement évolue votre service aujourd'hui ?

La DRM interagit avec des univers distincts et complémentaires. Elle est d'abord un service militaire. À ce titre, elle participe, auprès de l'État-Major des armées, à la planification et à la conduite des opérations, ainsi qu'aux travaux d'anticipation stratégique. Elle anime les structures de renseignement engagées en opérations, garantit leur cohérence et contribue à leur armement. Elle appartient ensuite à la communauté française du renseignement qui regroupe, autour du coordonnateur national, les six services de renseignement (DRM, DGSE, DPSD, DCRI, Tracfin, DNRED), favorise les échanges et facilite le partage de capacités techniques. Enfin, la DRM fait partie de la communauté internationale du renseignement militaire. Les nombreux échanges bilatéraux, mais aussi au sein de l'Otan ou de l'UE, témoignent de sa vitalité et de sa crédibilité.

De quels capteurs disposez-vous pour remplir votre mission ?

Hormis pour quelques centres spécialisés, la DRM n'est pas propriétaire de ses moyens de recherche. Le Cema lui délègue toutefois l'emploi des moyens spatiaux. Elle s'appuie aussi sur des capteurs techniques et humains dédiés en

La recherche technique, bien que séduisante et sécurisante, doit être complétée par une appréciation humaine.

permanence par les trois armées. Elle bénéficie enfin, sur les théâtres d'opération, de capteurs occasionnels, intégrés ou non à la chaîne interarmées du renseignement.

Le « tout technologique » est-il un aboutissement pour le renseignement ?

Lorsqu'il s'agit de proposer des options militaires, le « risque zéro » n'existe pas et notre rôle est de réduire la part d'incertitude. Dans ce contexte, je crois au bénéfice apporté par l'intelligence humaine à l'élaboration du renseignement. D'une part, la recherche technique, bien que séduisante et sécurisante, demeure soumise à des paramètres physiques limitants. Elle doit le plus souvent être complétée par une appréciation humaine apte à appréhender dans la durée les phénomènes irrationnels qui peuvent peser sur la décision. D'autre part, une information technique brute ne constitue pas un renseignement. Elle doit être corroborée par les connaissances et l'expérience d'un analyste, mais surtout enrichie de son avis.

Quelle est votre vision de la Direction du renseignement militaire dans vingt ans ?

La DRM restera un service de renseignement d'intérêt militaire en mouvement permanent. Ni la guerre ni les crises n'auront disparu de notre univers. Elles se seront complexifiées et peut-être encore décalées de nos codes occidentaux traditionnels. Plus que jamais, nous devons garantir l'autonomie stratégique d'appréciation de l'autorité politico-militaire. Au plan technologique, la Direction disposera de capteurs modernisés lui permettant de détecter des menaces dans la profondeur, de suivre des situations dans la durée et de cibler des objectifs militaires. Pour trier et analyser un flux exponentiel d'informations, elle exploitera des systèmes « intelligents ». Elle s'appuiera encore et toujours sur ce qui fait déjà sa richesse, une ressource humaine de spécialistes hautement qualifiés et conscients des enjeux associés à leur mission. ■



1920, retour sur une opération bien menée

Déployée en haute Silésie dans le cadre du traité de Versailles, une force internationale sous commandement français a mené, entre 1920 et 1922, une opération de stabilisation. La composante renseignement, novatrice et efficace, y fut indispensable.

Lieutenant-colonel Rémy Porte, du Centre de doctrine et d'emploi des forces

Suite au traité de Versailles, une force internationale sous commandement français, incluant des unités italiennes et britanniques, est engagée en haute Silésie pour préparer le plébiscite destiné à fixer l'avenir de cette province allemande peuplée d'une importante minorité polonaise. En plus du commandement militaire de l'opération (général Gratier), la France reçoit la direction politique et administrative de la Commission interalliée de gouvernement et de plébiscite (CIGP, général Le Rond). À trois reprises (été 1919, été 1920, printemps 1921), Allemands et Polonais de cette région se déchirent, les extrémistes des deux bords multipliant les attentats et les provocations. Ces phases de violence aiguë alternent avec des périodes de calme plus ou moins relatif durant lesquelles les soldats occidentaux s'efforcent d'identifier les caches d'armes, de désarmer les milices et d'assurer un minimum d'ordre public et de paix sociale. Les différentes autorités alliées de la province ont parfaitement conscience que, par rapport aux effectifs déployés (12 000 hommes) sur un territoire densément peuplé et fortement urbanisé, seule une action permanente et volontariste dans la recherche du renseignement peut leur permettre d'évaluer l'état d'esprit de la population, d'anticiper les actions des groupes armés et d'adapter au fur et à mesure leur dispositif sur le terrain.

La nécessité de « sentir le pouls » des populations

Dans un premier temps, le 2^e bureau (dédié au renseignement) de la 46^e DI française met en œuvre les dispositions réglementaires de recherche du renseignement de contact, notamment des moyens d'observation aérienne et d'écoute des réseaux radio. Italiens et Britanniques agissent de même dans leurs zones respectives, mais les trois chaînes nationales restent distinctes. Ces actions éparses sont simplement coordonnées par l'état-major interallié et chaque nation conserve une totale autonomie. Des patrouilles interarmes et multinationales sont peu à peu organisées afin de montrer, dans le moindre village, la cohésion de la coalition et d'établir quotidiennement un point de situation précis. Les lieutenants chefs de patrouille reçoivent leurs ordres du 2^e bureau avant leur départ et rendent personnellement compte chaque soir. Mais ces efforts restent insuffisants, car il ne s'agit pas seulement de tenir le terrain au sens militaire du terme, mais aussi de « sentir le pouls » des populations. Une seconde chaîne de renseignement est donc constituée

20 mars 1921, la force internationale assure la sécurité des opérations de vote lors du scrutin destiné à déterminer l'avenir de la haute Silésie.

à partir du réseau des officiers contrôleurs, responsables de l'administration civile dans les communes, et qui maillent le territoire. Ils adressent chaque jour à la direction de l'Intérieur de la CGIP un bilan de la situation alimentaire, sociale et syndicale, des transports, de la presse, etc. Ils peuvent également saisir les correspondances privées et commerciales, ce qui permet d'identifier les réseaux financiers qui soutiennent les groupes armés. Mais ces informations ne sont initialement ni croisées avec les renseignements de source militaire, ni communiquées directement à la présidence de la CGIP.

Un service de renseignement complet sur le territoire allemand voisin

À la tête de la commission, le général Le Rond organise par ailleurs, sous sa seule responsabilité, « *un service de renseignement complet* » qui agit en territoire allemand voisin, hors des frontières de haute Silésie. Il estime que cela lui procure des « *sources de renseignement plus nombreuses et plus sûres* » et ne communique les informations ainsi obtenues à ses homologues britannique et italien que lorsqu'il le juge indispensable. L'ensemble de ce dispositif, qui évolue progressivement de façon empirique au fur et à mesure des nécessités, permet, malgré ses imperfections, la tenue du scrutin du 20 mars 1921 dans de bonnes conditions.

Mais les intérêts divergents entre alliés et la dispersion des responsabilités (CIGP, 46^e DI, autres contingents nationaux) expliquent que les autorités se laissent surprendre, en dépit de nombreux indices collectés depuis plusieurs semaines, par la troisième insurrection polonaise, dans la nuit du 2 au 3 mai 1921. Cet ultime soulèvement permet de dépasser les dernières résistances nationales et les querelles de chapelles : la centralisation des différentes structures de recherche du renseignement au niveau du commandement devient une réalité. Les besoins sont exprimés par l'état-major interallié et les comptes rendus sur la situation politique, économique et sociale émanant des forces de l'ordre sont désormais adressés sans délai au commandement militaire. Par ailleurs, les officiers britanniques et italiens sont totalement intégrés à la réalisation du plan de recherche du renseignement, très largement inspiré par le commandement français. Cette rationalisation produit immédiatement ses effets et l'action complémentaire des différentes structures permet de localiser avec précision les groupes armés, de faire cesser les combats et de pacifier la région en un mois.

Cette expérience est pourtant rapidement oubliée, et il sera souvent nécessaire, à l'occasion des campagnes ultérieures du xx^e siècle, de réorganiser en cours d'opérations des structures parallèles préexistantes, qui fonctionnaient sans réelle coordination en temps de paix. ■



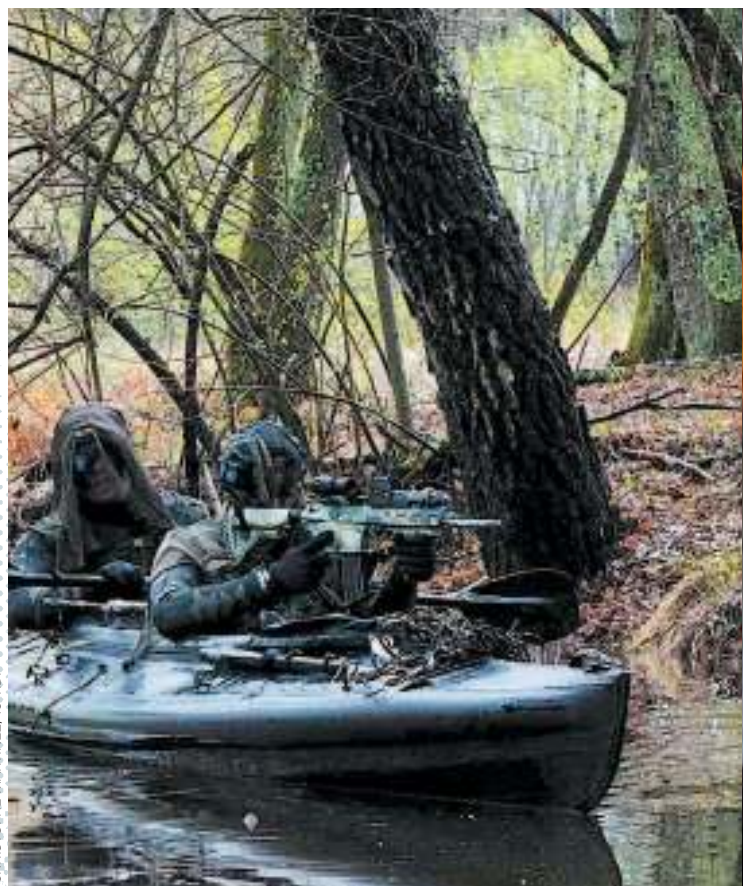
Le 13^e RDP, un outil unique

Parmi les capteurs dont dispose la France, le renseignement humain tient un rôle clé. Emblématique dans ce domaine, l'unité spécialisée qu'est le 13^e régiment de dragons parachutistes constitue un instrument de choix au service du niveau stratégique du renseignement.

Par
Grégoire Chaumeil

Chaque soldat est potentiellement un capteur de renseignement au cours de sa mission. Cependant, pour satisfaire son besoin en renseignement, la Défense distingue plusieurs catégories de capteurs : spécialisés ou non spécialisés, techniques ou humains, de niveau stratégique, tactique ou opératif, permanents ou non permanents (voir l'infographie p. 54).

Dans le monde du renseignement militaire, le 13^e régiment de dragons parachutistes (RDP) tient une place à part. Ce régiment interarmes est spécialisé dans la recherche du renseignement par des moyens humains, le Rohum. Appartenant à la BFST (brigade des forces spéciales), près de 400 dragons composent les escadrons de recherche. Leur mission : acquérir du renseignement de portée stratégique en temps de paix, de crise ou de guerre. Ainsi, les employeurs du « 13 » sont le Commandement des opérations spéciales (COS) et la Direction du renseignement militaire (DRM) qui, eux-mêmes, sont aux ordres du chef d'État-Major des armées. Pour le capitaine D., chef d'équipe de recherche,



CHRISTOPHE MARTINEZ/13^e RDP

Missionnés dans la recherche du renseignement par moyens humains, les hommes du 13^e RDP sont spécialisés dans la pénétration de différents milieux (désertique, montagneux, nautique, urbain). À droite, cache de surveillance.

CAPTEURS

« la force du 13 est d'offrir un produit fini de renseignement résumé par le triptyque : voir, analyser, transmettre. De manière autonome, nous recueillons, traitons et diffusons l'information à l'échelon supérieur. Les équipes de recherche constituent un système de renseignement complet. » Sur le terrain, les savoir-faire sont associés à l'utilisation de technologies de dernière génération en matière de transmissions et d'optronique. La transmission de données, montante ou descendante, devant être protégée, les informations sont toutes cryptées.

Travail « à couvert » et en « semi-couvert »

Dédié à la recherche depuis 1963, le régiment a développé ses techniques « à couvert » – comme les fameuses caches – pendant la guerre froide. Les équipes de recherches agissent aujourd'hui également en « semi-couvert », c'est-à-dire en intégrant, le temps de la mission, une autre unité des forces. Leurs modes d'insertion se sont également diversifiés : si le saut à ouverture très grande hauteur

(10000 mètres) permet en toute discrétion de s'infiltrer dans une zone sensible ou sur un objectif en conservant l'effet de surprise, les dragons se sont aussi spécialisés dans la pénétration de différents milieux : désertique, montagneux, nautique et urbain. De l'équipier au chef d'équipe, la formation est continue et s'adapte à l'évolution technologique et au contexte des engagements. Actuellement présent dans de nombreux pays, déployé sur très court préavis, le 13^e RDP est un outil unique, qui vise à apporter à tout instant la solution la plus adaptée aux sollicitations des plus hautes autorités.

Si le renseignement technique (satellites, télécommunications, informatique) est aujourd'hui indispensable et confère à la France un statut de puissance mondiale en matière de renseignement, la Défense accorde une grande place au renseignement d'origine humaine dans le contexte de développement des engagements asymétriques. En tout temps, en tout lieu, le capteur humain assure une permanence et une fiabilité de l'observation et du renseignement. ■



BRB : les oreilles et les yeux du niveau tactique

La chaîne du renseignement est organisée de telle sorte qu'elle distingue les capteurs dédiés au haut commandement national (échelon stratégique) ; les capteurs employés au profit de l'état-major des théâtres sur lesquels des opérations sont en cours ou sur les zones d'opérations en cours de planification (échelon opératif) ; et enfin, ceux agissant auprès des grandes unités agissant sur le terrain (échelon tactique). Les capteurs de niveau tactique appartiennent le plus souvent aux unités déployées en opération : il s'agit de radar pour la Marine et l'armée de l'Air et d'unités dédiées pour l'armée de Terre, comme la batterie de renseignement de brigade (BRB). Actuellement, six des huit brigades interarmes possèdent une BRB. Cette dernière a pour mission de détecter, reconnaître et identifier les activités dans la zone de responsabilité de la brigade puis de transmettre les renseignements collectés sur le terrain. La BRB est composée d'une section de renseignement

d'origine humaine, d'une section de renseignement d'origine image équipée du drone Drac, d'une section de renseignement d'origine radar et enfin, d'une équipe légère de guerre électronique.

Ce nouveau concept donne au commandement de brigade une perception permanente, précise et actualisée de l'adversaire, des menaces et de l'environnement d'un théâtre. L'action de ces batteries de renseignement contribue à l'engagement de la brigade à laquelle elles appartiennent, mais également à sa sûreté. En outre, elle lui confère une plus grande autonomie et une efficacité multipliée dans l'emploi de ses moyens. Créées en 2008, les BRB ont déjà fait la preuve de leur efficacité en Afghanistan. Elles viennent compléter une autre entité déjà existante, la brigade de renseignement, seule grande unité spécialisée entièrement vouée à la collecte du renseignement utile aux états-majors des théâtres d'opérations. ■

Grégoire Chaumeil

TPOLOGIE DES CAPTEURS

Classés selon le type de renseignements qu'ils recueillent.

Roem. D'origine électromagnétique.

Se répartit en deux catégories : les informations tirées de l'interception et de l'écoute des télécommunications ; celles tirées de l'interception d'autres émissions électromagnétiques provoquées.

Roim. D'origine image. Concerne les informations récupérées par les capteurs photographiques, optroniques, infrarouges, thermiques, radars ou multispectraux.

Ronum. D'origine numérique.

Il doit, entre autres défis, relever celui de la multiplication des sources d'informations du fait d'Internet.

Rorad. D'origine radar. Traite les informations tirées des données recueillies par radar, c'est-à-dire les échos radar des objets terrestres, aériens et maritimes.

Roac. D'origine acoustique.

Il est spécialisé dans les informations provenant de la recherche et de l'exploitation de phénomènes sonores et ondulatoires.

Romes. Obtenu par l'analyse de mesures et de signatures. Traite les informations scientifiques et techniques découlant de l'analyse de données fournies par des capteurs. Le Romes couvre, par exemple, les informations fournies par les capteurs de détection NRBC (agents chimiques, biologiques, radiations, etc.) ou sismique.



Les trois armées disposent de capteurs techniques parmi lesquels le bâtiment de recherche électromagnétique Dupuy de Lôme (au centre) ou les Awacs (à droite). Au niveau tactique, les drones de reconnaissance au contact (à gauche) et le Rafale doté du Pod NG (page de droite) sont déployés sur les théâtres.

La DRM, de la veille à l'opération

Seul organisme à produire des informations sous un angle purement militaire, la Direction du renseignement militaire est, avec la DGSE et la DPSD, l'un des trois services du renseignement relevant de la Défense.

Aux termes de son décret de création de 1992, la DRM doit satisfaire les besoins en renseignement d'intérêt militaire (RIM) de l'État-Major des armées et des structures civiles et militaires concernées. Le RIM est un produit élaboré ayant pour objet toute situation qui pourrait avoir des conséquences sur nos forces et nos intérêts nationaux ; il comprend à la fois ce qui a trait aux entités adverses (organisation, capacités, etc) et à leur environnement (contexte géographique, politique, économique ou social pouvant influencer sur la situation).

Pour mener sa mission, la DRM travaille avec ses ressources humaines et matérielles propres et avec celles des armées, qui disposent de moyens adaptés à leur milieu d'emploi. Cette organisation transverse s'appelle la fonction interarmées du renseignement. Elle en est la tête, puisque, par ordre du chef d'État-Major des armées, elle en assure la direction. La DRM est donc axée sur les centres d'intérêts des armées à travers ses deux missions principales que sont la veille stratégique et l'appui aux opérations. Ses deux missions correspondent à deux nécessités et à des tempos différents.

Renseigner aussi bien en phase de planification que de conduite

L'appui aux opérations, tout d'abord, répond aux nécessités de leur conduite. La DRM produit, dans un cycle court, un RIM directement utilisable par les forces engagées sur un théâtre. Il s'agit d'un renseignement d'ordre stratégique, que les forces ne peuvent pas obtenir par elles-mêmes. La DRM alimente les forces soit en phase de planification (en « temps réfléchi »), avant même qu'elles aient pu déployer sur le théâtre leurs propres capteurs, soit en phase de conduite (en « temps réel ») via son bureau placé au sein du Centre de planification et de conduite des opérations.

La veille stratégique répond quant à elle aux nécessités de l'anticipation, selon un cycle bien plus long (en « temps prospectif »), dont l'objectif est de garder une profondeur stratégique dans la réflexion et de prévoir l'éclosion de crises potentielles. La veille stratégique consiste alors à surveiller, sur l'ensemble du globe,

ou tout au moins sur nos zones d'intérêt, les facteurs d'évolution d'une situation donnée, afin de détecter au plus tôt toute menace contre nos intérêts. C'est parce que cette menace est de plus en plus multiforme que la fonction « connaissance et anticipation » a été érigée au rang de fonction stratégique par le Livre blanc de 2008. Dans ce cadre interministériel, la DRM est le seul organisme à produire du renseignement sous un angle purement militaire et au profit direct de nos forces. La DRM appartient à la communauté française du renseignement (services des ministères de la Défense, de l'Intérieur et des Finances). Avec la DGSE et la DPSD, elle est l'un des trois services relevant du ministère de la Défense. Chacun dans son domaine contribue à la recherche et à l'exploitation du RIM : la DGSE sous l'angle plus vaste du renseignement intéressant la sécurité de la France ; la DPSD sous celui de la contre-ingérence.

Elle a bénéficié, comme les autres services, de la création du Coordonnateur national du renseignement (CNR) en 2008, qui a renforcé la cohérence de la communauté. La DRM concourt à l'ensemble des travaux du CNR, qu'ils aient trait à la relation entre les services, à l'encadrement de leur action ou aux grands projets structurants. Elle participe également au cursus pédagogique de l'Académie du renseignement, qui accueille, depuis sa création en 2010, des stagiaires issus de ses rangs. ■

DRM



CYRIL AMBOISE/SIRPA AIR

Le cycle du renseignement

- **déclenché** par l'expression d'un besoin en renseignement.
- **continu** car il organise de manière cohérente et progressive les réalisations des besoins.
- **réactif** car il s'achève par la confrontation entre les besoins exprimés et ceux satisfaits, générant ainsi des besoins nouveaux ou une relance de la recherche.
- **dynamique** car chaque phase du cycle est activé en permanence.

4 DIFFUSER

À QUI ?

À ceux qui en ont exprimé la demande.
À ceux pour qui des informations sont
nécessaires à la conduite des opérations.

COMMENT ?

Selon deux modes de diffusion qui ne sont pas liés à la forme du renseignement à diffuser :

LA MISE À DISPOSITION

L'ADRESSAGE, qui se caractérise par l'acheminement du renseignement vers un ou plusieurs utilisateurs spécifiquement identifiés.

QUOI ?

Les renseignements qui permettent
de se tenir informé de la situation du moment.

Les renseignements qui répondent à des besoins particuliers ou à des impératifs d'échéance.

3 EXPLOITER

LE TRAITEMENT implique de recevoir, évaluer et à l'occasion fusionner les données et informations au fur et à mesure de leur mise à disposition.

LA PRODUCTION consiste à travailler sur les éléments déjà disponibles pour élaborer les réponses aux besoins en renseignement exprimés.

LA PRÉSENTATION est la mise en forme du renseignement produit en vue de sa diffusion.



ORGANISATION

1 ORIENTER

QUI ?

L'ensemble des fonctions opérationnelles.
Les responsables du renseignement.

QUOI ?

Élaboration d'un **PLAN DE RENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE** qui permet de préparer la formulation des ordres de recherche et des demandes de renseignement. Il évolue en fonction du développement de la manœuvre.

2 RECHERCHER

La recherche comprend trois actions :

Coordination et synchronisation des actions de recherche avec la manœuvre interarmes.

Animation de la recherche qui vise à l'adéquation entre le besoin exprimé et les indices et faits trouvés.

Gestion des moyens de recherche par le suivi de la situation opérationnelle des capteurs et de leurs capacités résiduelles.

LES MOYENS DE RECHERCHE

prennent en compte :

- ▶ LES CAPTEURS SPÉCIALISÉS ET NON SPÉCIALISÉS
- ▶ LES CAPTEURS TECHNIQUES ET HUMAINS
- ▶ LES CAPTEURS DE NIVEAU STRATÉGIQUE ET SUBORDONNÉS
- ▶ LES CAPTEURS PERMANENTS ET NON PERMANENTS



Les défis de la DRM

Gérer les flux d'informations, disposer de moyens humains et techniques à la hauteur de ses missions... Les enjeux sont multiples pour la Direction du renseignement militaire qui vient de fêter son 20^e anniversaire.

Par
Carine Bobbera

Apporter des réponses aux autorités politico-militaires et aux chefs militaires en opérations afin de faciliter leurs prises de décision, mais aussi anticiper les menaces émergentes et futures, tels sont les défis quotidiens de la Direction du renseignement militaire (DRM). Depuis vingt ans, les centres d'intérêt géographiques, les méthodes et les systèmes du renseignement ont profondément changé. Les services de renseignement d'intérêt militaire, qui ont notamment dû s'adapter en matière de communication, utilisent aujourd'hui différents capteurs liés aux nouvelles techniques de télécommunication ainsi qu'à Internet et à ce qu'on appelle plus généralement les sources ouvertes. Mais la difficulté ne réside plus tant dans la recherche de l'information que dans la capacité à gérer le flux énorme des informations disponibles.

« Dans notre milieu, nous portons une attention particulière et permanente à ne pas passer à côté de l'information », commente le général Gilles Lillo, chef de la sous-direction personnel-finances-capacités en charge notamment de la préparation de l'avenir à la Direction du renseignement militaire. Dans leurs bases de données, les services de tous les pays disposent des éléments suffisants pour les éclairer sur les intentions d'un ennemi potentiel. Mais le volume d'informations contenu est tel que le risque existe de ne pas pouvoir discriminer les bonnes informations et de les mettre en relation. La véritable problématique est de détecter, au sein d'une telle masse, les signaux faibles, précurseurs d'événements majeurs visant les intérêts de la France et de l'armée française. »

Des services travaillant en synergie

La quantité des données disponibles pour faire du renseignement ne cesse d'augmenter de façon quasi exponentielle. Le traitement le plus judicieux possible de ce flot est désormais un enjeu majeur pour le renseignement. Les services français travaillent donc de plus en plus en synergie afin d'éviter les doublons en moyens et en temps. Actuellement, toutes ces informations arrivent sur des bases de données où elles sont triées. *« Nous sommes dans une logique de moteurs de recherche de plus en plus performants, de traducteurs de langues automatiques et, de façon plus générale, de toutes les technologies déjà disponibles et à venir capables de faciliter le travail du cerveau humain dans son pouvoir de discrimination et de corrélation »,* explique le général Lillo.

L'information technique brute n'est pas un renseignement en soi. L'intelligence humaine est indispensable pour la recouper avec d'autres éléments et l'intégrer dans un ensemble de renseignements.

Car le travail ne se résume pas à une collecte de données. Une information technique brute ne constitue pas un renseignement en soi. Un analyste la recoupe, la fusionne avec d'autres éléments et lui apporte sa valeur ajoutée. *« L'intelligence humaine est indispensable à l'élaboration du renseignement, souligne le général Lillo. Nos différents capteurs techniques délivrent des informations de plus en plus précises. Nous devons maintenir une ressource humaine suffisante au niveau des effectifs et des compétences pour en assurer l'exploitation la plus fine possible, afin de conduire nos missions de soutien aux opérations comme de veille stratégique. »*

La France, grande puissance du renseignement

En quête permanente de systèmes toujours plus performants, les services de renseignement français travaillent en étroite collaboration avec des ingénieurs de la Direction générale de l'armement et des chercheurs civils. Et, comme il existe une excellence française en matière de satellites et de capteurs, notre pays fait partie du club très fermé des grandes puissances militaires en matière de renseignement. Le maintien de ce niveau de qualité est primordial, que ce soit dans les programmes satellites ou dans le domaine

aéroporté, et plus spécifiquement les drones. Concernant ces appareils, tout l'enjeu sera d'augmenter leur capacité d'endurance et de permanence au-dessus d'un théâtre, afin de faciliter l'engagement opérationnel de nos forces. *« Plus les drones pourront rester longtemps en vol, plus ils enregistreront de données sur les mouvements logistiques, le déplacement de personnes... précise le général. Cet outil garantit un recueil de renseignements très complet. »*

Autre challenge d'importance à venir : le stockage, la sauvegarde et l'archivage de toutes les informations collectées par la DRM, car un service de renseignement performant est un service qui a de la mémoire. Compte tenu des évolutions, les données seront de plus en plus gourmandes en termes de mémoire électronique. Un problème auquel se sont attelés les spécialistes de l'informatique.

Dans les prochaines années, le monde du renseignement d'intérêt militaire poursuivra son adaptation aux évolutions permanentes afin de maîtriser toujours mieux le flot d'informations. Au cœur de ce système, demeurera cependant toujours l'homme qui, avec ses qualités foncières d'analyste et son expérience, saura faire d'une information un véritable renseignement à haute valeur ajoutée. ■



Mission protection

Présente partout où les armées françaises sont engagées, la Direction de la protection et de la sécurité de la Défense (DPSD) recueille des informations et conseille le commandement.

Par
Carine Bobbera

« **R**enseigner pour protéger », telle est la devise de la Direction de la protection et de la sécurité de la Défense (DPSD). Cette direction de renseignement interarmées qui relève directement du ministre de la Défense est l'un des six services de renseignement français. Elle a pour mission de protéger la Défense contre les risques liés à la sécurité du personnel, des matériels et des informations sensibles.

La DPSD est présente partout où les armées françaises sont engagées, sur le territoire national comme sur les théâtres d'opérations extérieures. Actuellement, près de cinquante de ses inspecteurs de sécurité sont déployés à travers le monde, pour des détachements de six mois. Sur le terrain, le service remplit une mission de contre-ingérence qui consiste à déceler toute menace contre la sécurité des forces. Placé auprès du commandement de la force, la DPSD le conseille en matière de protection et de sécurité et participe au recueil d'informations. « *Nous devons alerter sur les vulnérabilités, renseigner sur les menaces Tessco (terrorisme, espionnage, actions de subversion, sabotage, et crime organisé) et contribuer aux mesures de protection et d'entrave*, explique le général de corps d'armée aérien Antoine Creux, directeur de la DPSD. *Ces menaces sont en constante évolution. Cela nous impose une posture de vigilance permanente qui repose sur l'acquisition de renseignements de sécurité et sur l'application de mesures visant à la protection de nos armées.* »

Imaginer tout type de scénario et de menace

Les inspecteurs sont envoyés systématiquement en amont des opérations, avec les premières unités, afin que le commandement puisse évaluer rapidement le degré et la nature de la menace. Ainsi, dès qu'ils arrivent sur un nouveau site, ils examinent dans le détail l'infrastructure d'accueil. « *Il nous faut imaginer tout type de scénario et de menace, car nous devons apporter la protection et la sécurité aux forces pour leur permettre de réaliser leurs missions sans qu'elles soient elles-mêmes entravées* », précise le directeur. Pour atteindre cet objectif, la DPSD procède à des audits de sécurité, à des actions de « dépoussiérage » des lieux sensibles et à des entretiens réguliers des personnels recrutés au niveau local... « *Dans certains lieux, il nous est arrivé de découvrir que la ligne de communication du commandant de l'opération faisait l'objet d'une dérivation*, illustre le général. *Notre action repose toujours sur la même démarche : alerter sur*

Pour circonvier le risque d'« insider threat » en Afghanistan, la DPSD agit en étroite collaboration avec les structures de contre-ingérence locales.

les risques de vulnérabilité, informer sur les menaces, contribuer aux mesures de protection. »

En Afghanistan, s'ajoute aux actions traditionnelles de la DPSD une contribution importante à la montée en puissance de la structure de contre-ingérence afghane dans le cadre de la mission Epidote. Depuis quelques mois, on relève une recrudescence des attaques dites « *insider threat* », ces tirs fratricides de soldats intégrés à l'Armée nationale afghane (ANA) qui prennent pour cible les forces de l'Otan. Les attaques perpétrées l'hiver dernier contre des soldats français ont conduit la DPSD à renforcer la formation de l'armée afghane dans le domaine de la contre-ingérence. Cette coopération repose sur un double partenariat, avec l'agence afghane de renseignement (NDS) et la direction du renseignement militaire afghane. « *Nous devons détecter le plus en amont possible le comportement anormal*

d'un soldat de l'ANA, explique le général Antoine Creux. Comment a-t-il été recruté ? Est-il en phase de radicalisation ? Tous ces éléments peuvent être des alertes et doivent être pris en compte. » La sécurité au sein des enceintes occupées conjointement par les soldats français et afghans nécessite un lien fort avec la structure de contre-ingérence locale. Les informations transmises par les Afghans, recoupées avec les renseignements collectés par la DGSE, la DRM, la gendarmerie et les OMLT (*Operational Mentoring Liaison Team*), permettent de détecter des vulnérabilités et de diffuser le renseignement afin de protéger plus efficacement les forces. « *Depuis la mise en place de cette coopération, plus d'une centaine de cas ont déjà été traités. Certes, nous ne pouvons pas garantir un risque zéro d'« insider threat », mais nous avons resserré les mailles du filet* », conclut le général. ■



LES PETITS

HERMÈS PARIS / STUDIO DES FLEURS

Ci-contre :
Brandebourgs,
l'un des modèles
du célèbre carré
de soie Hermès,
a été édité en 1972.

À droite : créé en
2007, le mouchoir
d'instruction du
3^e régiment étranger
d'infanterie livre
des conseils pour le
combat et la survie
en Amazonie.



Pièce d'étoffe en coton ou en soie, le foulard est d'abord pensé comme accessoire de garde-robe. L'armée se l'approprie à la fin du XIX^e siècle pour en faire un support d'instruction. Le musée de l'Armée lui consacre une exposition.

MOUCHOIRS

La nouvelle exposition présentée au musée de l'Armée, « Avec armes et bagages... dans un mouchoir de poche », invite le visiteur à découvrir le quotidien du soldat et de la société française aux XIX^e et XX^e siècles à travers 200 œuvres (peintures, photographies, uniformes, cartes postales...). Parmi elles, un type de pièce pour le moins inattendu : le carré de textile imprimé, appelé selon les époques et les usages, mouchoir ou foulard.

Soixante exemplaires exposés, du plus modeste au plus luxueux, permettent de mieux appréhender cet objet aux multiples fonctions, témoin de la présence de l'armée dans la société. Les carrés présentés sont d'origine et de nature diverses : mouchoirs commémoratifs ou d'instruction, foulards haute couture... À la fois tableau, accessoire de mode, pansement, bonnet de nuit improvisé ou baluchon de fortune, le carré est, dans chacune de ses variations, un objet riche de sens. Au

cours du XVIII^e siècle, de nombreuses manufactures françaises, à Marseille, Nantes ou Rouen, impriment des tissus en toile de coton aux tons rouges appelés indiennes et utilisés pour ces mouchoirs. Dans les années 1830, apparaît la mode des carrés en coton. Ces derniers vont rapidement être illustrés d'images mythiques, comme celle de l'empereur Napoléon I^{er} ; propagandistes, glorifiant les campagnes militaires ; ou encore satiriques, se moquant de la vie politique... Des centaines de milliers de ces carrés, fabriqués en série, vont être diffusés. Ils sont notamment vendus dans les grands magasins. « Certains vont être utilisés par le pouvoir, comme des vecteurs d'endoctrinement », explique Elise Dubreuil, conservateur au musée de l'Armée et co-commissaire de l'exposition. Napoléon III, par exemple, a voulu placer son fils unique, le prince impérial, sous protection de l'armée dès sa naissance. Il existe donc une série abondante de mouchoirs figurant l'héritier de l'Empire en

futur chef militaire et paré de l'uniforme des grenadiers de la garde impériale. » Parallèlement, sous le second Empire, se développe une production de mouchoirs à visée plus pédagogique, donnant des conseils ménagers, culinaires ou médicaux, destinée au grand public...

À partir de 1872, qui voit la promulgation de la loi sur le recrutement, l'armée doit faire face à un afflux de jeunes conscrits. Ces

derniers n'ont aucune connaissance militaire et il n'existe pas de support pour leur enseigner les rudiments du métier de soldat. Le commandant Perrinon a l'idée de détourner cette pièce de tissu imprimé. Il compose, avec l'aide du graveur Bucquet et de l'imprimeur Renault, une série de dix mouchoirs didactiques sur des thèmes aussi variés que le démontage-remontage du fusil Chassepot. ■■■



MUSÉE DE L'ARMÉE / ÉMILIE CAMBIER

PHOTOS : MUSÉE DE L'ARMÉE / ÉMILIE CAMBIER



Ci-dessus : le prince impérial, fils unique de Napoléon III, apparaît en grenadier sur cette production en coton de 1859 fabriquée à Rouen.

À droite : en 1854, Le Foulard illustré narre les aventures du voltigeur Canivet pendant la guerre de Crimée.



■ ■ ■ le secours aux blessés ou encore le placement des effets pour les revues de détail dans les chambres. Ces mouchoirs de 80 centimètres de côté sont de véritables outils mnémotechniques pour les moins lettrés. Second grand avantage, les textes en français renforcent la pratique de la langue. En 1880, le ministre de la Guerre, conscient de l'intérêt de cette démarche, autorise officiellement la présence de ces mouchoirs au sein de l'armée et dote les unités de fonds afin qu'elles puissent les acheter dans le cadre de leur équipement.

L'iconographie de ces objets délivre de nombreux détails sur ce qu'était l'armée de la fin du XIX^e siècle, son organisation, ses règlements, ses valeurs ainsi que les

conditions de vie des soldats. D'autres éditeurs impriment à leur tour des mouchoirs d'instruction, mais aussi des modèles commémoratifs, représentant des épisodes guerriers emblématiques comme les conquêtes coloniales (Tonkin, Algérie...). Le succès est immédiat, à tel point que les armées étrangères (suisse, britannique, russe, italienne et allemande) en copient le principe.

À la veille de la Grande Guerre, l'utilisation de ces mouchoirs éducatifs disparaît peu à peu. Mais pas le

carré et son iconographie militaire, qui sont récupérés et détournés par les créateurs de mode. Sous forme de foulard en soie, il devient alors un objet de luxe et s'impose comme un accessoire de mode féminine entre les deux guerres. Le modèle le plus connu, le carré Hermès, créé en 1937, illustre bien cette réappropriation. Le motif principal, un dolman de chef de musique des guides de la Garde impériale de Napoléon III, rappelle l'illustration des mouchoirs d'instruction.

Le foulard sera de nouveau utilisé à des fins pratiques par les militaires au cours de la Seconde Guerre mondiale. Ils deviennent alors un support pour les cartes géographiques à l'usage des parachutistes ou déclinent des codes radios destinés aux transmetteurs. Parmi les derniers carrés de ce type, le mouchoir d'instruction du 3^e régiment étranger d'infanterie de Kourou, offert aux légionnaires à Noël 2007. Conseils pour le bivouac, règles de santé et de sécurité, reconnaissance de la faune et de la flore... Ce foulard fournit de précieuses informations pour la survie en forêt amazonienne. L'exposition se tiendra jusqu'au 13 janvier 2013. N'oubliez pas de faire un nœud à votre mouchoir pour ne pas la rater ! ■

Carine Bobbera

INFOS PRATIQUES

Musée de l'Armée – hôtel national des Invalides
129, rue de Grenelle, 75007 Paris.

Exposition jusqu'au 13 janvier, de 10 à 17 heures.

Fermé le 25 décembre et le 1^{er} janvier.

**Tarifs : 8 € exposition seule ; 11 € expo + musée ;
gratuit pour les moins de 18 ans.**

www.invalides.org



Consultez en basse définition
OU
Commandez en haute définition

Galerie photos en libre accès sur Intradef
<http://photos.dicod.defense.gouv.fr>

**Vous souhaitez vous entraîner
en dehors de la préparation officielle**

**AU CONCOURS
DE L'ÉCOLE
DE GUERRE... 2013**



**Choisissez la
formule e-learning !**

www.revue-d-etudes.fr
Tél. 01 57 14 05 70

Faites confiance à la Revue d'Études qui organise ces préparations
à distance depuis 100 ans !

CONCOURS

GENDARMERIE NATIONALE



- ☐ recrutements "sous-officiers"
- ☐ recrutements "officiers"
- ☐ diplôme de l'enseignement militaire supérieur
- ☐ École de guerre

suivez nos
préparations
adaptées à
chacun de
vous...

**Choisissez la
formule e-learning !**

Renseignez-vous

www.revue-d-etudes.fr
Tél. : 01 57 14 05 70

La Revue d'Études
à vos côtés vers le succès !



Allemagne - 1945 : la ville de Dresde après les bombardements alliés

Une jeune Allemande tire une charrette dans les ruines de Dresde. Du 13 au 15 février 1945, les bombardiers alliés ont déversé des milliers de tonnes de bombes, détruisant presque entièrement la ville. Les nazis font alors état de 300 000 morts. Les Soviétiques avancent, après-guerre, le nombre de 250 000 victimes. En 1963, David Irving, historien britannique, comptabilise quant à lui 135 000 morts. Mais les études les plus récentes revoient sérieusement ces chiffres à la baisse. En 2002, l'historien allemand Jorg Friedrich penche pour 40 000 décès tandis qu'une étude commandée par la ville de Dresde et publiée en 2008 estime qu'il y aurait eu 35 000 morts.

AFP IMAGEFORUM

Peut-on juger de l'intensité d'un conflit ?

Mesurer les effets d'une guerre est une démarche d'une grande complexité. Aussi, s'il s'y essaie, l'historien doit faire preuve d'une méthodologie incontestable. Si ses travaux se fondent sur le nombre de morts et l'ampleur des mobilisations, établir une échelle d'intensité suscite toujours des polémiques.

Dans son essence, comme dans son usage, l'évaluation de l'intensité des conflits apparaît éminemment politique. Les chiffres ne sont jamais neutres ainsi que le montrent les interminables débats sur le caractère génocidaire de tel ou tel conflit, sur l'ampleur de tel ou tel massacre et la responsabilité devant l'histoire de tel ou tel régime belliqueux. Faut-il pour autant renoncer à soumettre l'évaluation de l'intensité des conflits à des critères objectifs ? Assurément non. L'historien, sans se faire d'illusions sur sa capacité à arbitrer des débats qui sont en fait politiques, doit contribuer à y introduire un peu de méthode et de raison.

La complexe question des pertes

Il est très difficile d'établir un ensemble d'éléments objectifs et indiscutables, qui permette de situer précisément les conflits sur une échelle d'intensité. Les travaux historiques se fondent généralement sur les critères du nombre des pertes et de l'ampleur des mobilisations. Mais la question des pertes est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. De qui parle-t-on ? Des civils ou des militaires ? Comptabilise-t-on seulement les morts ou intègre-t-on les blessés ou les prisonniers ? Souvent, les comparaisons historiques sont faussées parce qu'elles

ne portent pas sur les mêmes indicateurs. En outre, se pose le problème de la disponibilité des données qui, pour les périodes reculées, est aléatoire et lacunaire. L'estimation des pertes d'une bataille médiévale ou moderne peut ainsi varier, selon les témoignages, du simple au double ! Enfin, la mesure des pertes mobilise des éléments culturels et parfois émotionnels qui introduisent une grande part de subjectivité. Dans les consciences individuelles comme collectives, toutes les morts ne se valent



BRUNO BIASUTTO/DICOD

Hervé Drévilhon
directeur d'études à l'Institut de recherche
stratégique de l'École militaire (Irssem)

pas. L'évaluation des taux de mobilisation n'est pas plus aisée. La proportion des populations mobilisées dans les armées n'est un indicateur pertinent que dans les situations où la guerre reste confinée à la sphère militaire. L'implication des populations civiles introduit des variables difficiles à quantifier. Par exemple, la participation d'enfants soldats possède une forte charge émotionnelle, même lorsqu'elle est numériquement limitée. Quant à la mobilisation des moyens matériels, son impact sur les sociétés et les États dépend profondément des systèmes politiques et économiques : la structure des États totalitaires se prête plus facilement que dans les États démocratiques à une mobilisation totale des ressources humaines et matérielles.

Guerre totale et controverse

Si l'on tient compte de l'incertitude et de la relativité de toutes ces échelles, alors l'estimation de l'intensité d'un conflit devient un exercice extrêmement complexe qui ne peut s'opérer qu'en combinant les échelles. Il faut ainsi renoncer à l'idée que cette question puisse être résolue en déplaçant un curseur sur une droite allant du degré le plus faible au plus fort : le nombre de morts ne suffit pas à établir l'intensité. C'est cette difficulté qui a transformé le débat sur la « guerre totale » en une controverse infinie. De quand faut-il dater l'apparition de cet ultime degré de la guerre ? De la Révolution française, de la guerre de Sécession américaine, du premier ou du second conflit mondial ? Faute d'un consensus sur sa définition, la guerre totale apparaît comme un horizon fuyant à mesure que l'on s'en approche. En 1942, alors que la violence de la guerre prenait une tournure radicale sur le front est, Goebbels ne pouvait penser la guerre totale que comme une terrifiante fuite en avant résumée par sa célèbre apostrophe : « *Voulez-vous que la guerre soit plus totale encore ?* » Le dirigeant nazi, en réalité, n'évoquait pas uniquement une question d'échelle. Il dessinait également les contours d'une radicalisation politique de la guerre. À l'absurdité d'une échelle qui irait de totale à « plus totale encore », il faut opposer la loi des nombres et la conscience de ses limites. ■

D'UNE GUERRE À L'AUTRE De la Côte-d'Ivoire à l'Afghanistan avec le 2^e RIMA

Depuis quelques années, les témoignages de jeunes officiers, sous-officiers et militaires du rang sur leur expérience en opérations se multiplient dans les bacs de librairie. Celui apporté par le sergent Douady, du 2^e RIMA, constitue le dernier, non le moindre. Il débute par son engagement en Côte-d'Ivoire en 2003 et s'achève en juin 2011 à son retour de

Tagab. Il décrit par le menu la préparation et la conduite des opérations auxquelles il a participé, puis le retour à la vie de garnison. Dans un style enlevé digne d'Erwan Bergot, son récit brosse avec émotion et retenue les sentiments qui l'animent, dans un contexte où la fraternité d'arme ne se paie pas de

mots. Son ouvrage est un bel hommage à tous ses camarades tombés pour la France, notamment au soldat de 1^{re} classe Louaisil qui servait directement sous ses ordres.

Yohann Douady, éd. Nimrod, 2012, 400 p., 21 €



LE GRAND TOURNANT Pourquoi les Alliés ont gagné la guerre, 1943-1945



Pour quelles raisons les Alliés ont-ils finalement gagné la Seconde Guerre mondiale? Quels problèmes ont-ils dû surmonter pour espérer la victoire? À partir de quelles décisions celle-ci est-elle devenue inéluctable? Le dernier ouvrage de l'historien britannique Paul Kennedy, *Le Grand Tournant*, répond à ces différentes questions trop souvent négligées par les nombreux récits de la victoire alliée. Car, en 1943, cette victoire n'était en rien assurée et, malgré El Alamein, Stalingrad et Midway, les machines de guerre allemande et japonaise faisaient toujours preuve d'une déconcertante vitalité. Selon Paul Kennedy, le grand tournant a consisté avant tout pour les Alliés à répondre à cinq problèmes techniques majeurs : comment faire traverser l'Atlantique aux convois? Comment gagner la maîtrise du ciel et enrayer la « guerre-éclair »? Comment débarquer sur un rivage tenu par l'ennemi? Comment, enfin, abolir la « tyrannie de la distance » dans le Pacifique? Une enquête monumentale qui met en lumière le travail décisif et méconnu des ingénieurs et techniciens des génies civil et militaire.

Paul Kennedy, éd. Perrin, 462 p., 25 €



CARNET D'UN TOUBAB EN AFRIQUE

En Afrique de l'Ouest, un «toubab» désigne un «homme blanc», un Européen. Officier des troupes de marine, Daniel Frère est un «toubab» passionné. Il a sillonné durant près de dix ans toute la bande sahélienne, en famille ou en mission, mais toujours en dehors des sentiers battus. Il en rapporte un carnet de souvenirs chaleureux mais aussi de précieux conseils pour les futurs expatriés. Un guide à l'usage de ceux qui souhaitent découvrir autrement l'Afrique et la vie quotidienne des peuples subsahariens.

Daniel Frère, éd. Edilivre, 192 p., 20,50 €

LES TECHNIQUES D'OPTIMISATION DU POTENTIEL



Mises au point par le docteur Édith Perreaut-Pierre, médecin militaire pendant plus de trente ans, les techniques d'optimisation du potentiel sont utilisées depuis longtemps dans les armées. Ce guide résume les méthodes pour mobiliser toutes ses ressources psycho-cognitives et physiologiques, notamment dans la gestion des situations complexes ou stressantes. Un ouvrage clair et pratique préfacé par le général de division aérienne Emmanuel de Romémont et par Christophe Baroche, psychologue au Raid.

Édith Perreaut-Pierre, InterEditions, 304 p., 28 €

FACE À KADHAFI OPÉRATION TACAUD Tchad 1978-1980

Entre 1978 et 1980, la France est intervenue militairement au Tchad pour briser les raids incessants des rebelles «nordistes» soutenus par la Libye de Kadhafi. Cette intervention, baptisée opération Tacaud, a été commandée de 1979 à 1980 par le général de Tonquédec, qui livre aujourd'hui ses analyses, non seulement sur les combats eux-mêmes, mais aussi sur les multiples joutes diplomatiques, alliances, volte-face, trahisons qui animèrent à cette époque l'histoire du Tchad. Un récit vivant et parfaitement informé qui éclaire également de nombreuses facettes des relations franco-africaines à la fin des années 1970.

Pierre de Tonquédec, éd. Soteka, 150 p., 21 €

